

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

2
0
1
3



Organisation des
États Américains

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| 1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS..... | 5 |
| 1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE..... | 5 |
| 1.2 RÉUNION DE CONSULTATION DES MINISTRES DES RELATIONS EXTÉRIEURES..... | 6 |
| 1.3 CONSEIL PERMANENT | 6 |
| 1.4 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ | 9 |
| 2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL | 11 |
| 2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL..... | 11 |
| 2.1.1 Secrétariat aux Sommets des Amériques..... | 11 |
| 2.1.2 Département du conseil juridique..... | 12 |
| 2.1.3 Bureau du protocole..... | 14 |
| 2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT | 16 |
| 2.2.1 Département de gestion des conférences et réunions..... | 17 |
| 2.2.2 Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège | 18 |
| 2.2.3 La Bibliothèque Colomb | 19 |
| 2.3 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES..... | 20 |
| 2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO) | 20 |
| 2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME)..... | 21 |
| 2.3.3 Département pour l'efficacité dans la gestion publique (DGPE) | 22 |
| 2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)..... | 23 |
| 2.5 SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE..... | 27 |
| 2.5.1 Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (SSM)..... | 27 |
| 2.5.2 Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)..... | 28 |
| 2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE) | 29 |
| 2.5.4 Département de la sécurité publique (DSP)..... | 30 |
| 2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF)..... | 32 |
| 2.6.1 Département des ressources humaines (DRH) | 32 |
| 2.6.2 Département des services de gestion financière et administrative (DFAMS) | 33 |
| 2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS) | 34 |
| 2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation (DPE)..... | 35 |
| 2.6.5 Département des services d'achat (DP) | 35 |
| 2.6.6 Département des services généraux (DSG) | 36 |
| 2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES | 37 |
| 2.7.1 Département du droit international (DDI) | 38 |
| 2.7.2 Département de la coopération juridique (DCJ)..... | 39 |
| 2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES | 40 |
| 2.8.1 Département de la presse et de la communication (DPC)..... | 40 |
| 2.8.2 Département des questions internationales (DAI) | 42 |
| 2.8.3 Musée d'art des Amériques (AMA) | 43 |
| 3. ENTITÉS ET ORGANISMES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS | 44 |
| 3.1 COUR INTERAMÉRICAIN DES DROITS DE L'HOMME | 44 |
| 3.2 COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES DROITS DE L'HOMME..... | 47 |

| | |
|--|-----------|
| 3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF | 49 |
| 3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE | 50 |
| 3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES FEMMES..... | 51 |
| 3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS..... | 53 |
| 3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL | 54 |
| 3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS..... | 56 |
| 4. ENTITÉS ET ORGANISMES SPÉCIALISÉS | 58 |
| 4.1 ORGANISATION INTERAMÉRICAIN DE DÉFENSE..... | 58 |
| 4.2 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE | 59 |
| 4.3 COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN | 61 |
| 4.4 FONDATION PANAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT | 62 |
| 4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ | 64 |
| 4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE | 65 |
| 5. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL | |
| ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE..... | 67 |
| 5.1 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN DEHORS DU SIÈGE | 67 |
| 5.2 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE | 71 |
| ANNEXES..... | 74 |
| ANNEXE A: ORGANIGRAMME | 74 |
| ANNEXE B: ÉTAT FINANCIER DE L'OEAS..... | 75 |

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS

1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des mécanismes, politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au Chapitre IX de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le Règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers des États membres, le Conseil permanent convoquera une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et chacun d'eux a le droit d'émettre un vote.

- **Quarante-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarante-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue du 4 au 6 juin 2013 à La Antigua (Guatemala). L'Assemblée générale a adopté trois déclarations et quarante-neuf résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale sont publiés dans le document intitulé Actes et documents ([OEA/Ser.P/XLIII-O.2](#)).

L'Assemblée a adopté d'importantes décisions portant sur des questions telles que les politiques à adopter pour faire face au problème des drogues dans les Amériques, le renforcement de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, la démocratie, la paix, la sécurité continentale, la coopération, l'accès à la justice, la liberté d'expression, le développement juridique et social, la prévention et l'élimination de l'exploitation sexuelle et du trafic illicite et de la traite des enfants, la protection des droits des personnes âgées, la promotion de la sécurité continentale, du commerce, du tourisme, des bourses, ainsi que la protection de personnes handicapées, des femmes, des enfants, des autochtones et des migrants.

- **Quarante-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarante-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a été tenue le 22 mars 2013 au siège du Secrétariat général de l'Organisation, pour donner suite aux mandats de la résolution AG/RES. 2761 (XLII-O/12). À cette occasion, l'Assemblée générale a examiné les propositions que le Conseil permanent avait élaborées dans le cadre d'un dialogue avec toutes les parties intéressées, en vue de l'application des recommandations du « Rapport du Groupe de travail spécial de réflexion sur le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour le renforcement du Système interaméricain des droits de l'homme ». La résolution [AG/RES. 1 \(XLIV-E/13\) rev. 1](#) « Résultat du processus de réflexion sur le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en vue du renforcement du système interaméricain des droits de la personne ».

- **Quarante-cinquième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarante-cinquième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a été tenue le 30 octobre 2013, au siège du Secrétariat général de l'Organisation, à Washington, D.C., dans le but d'examiner et d'approuver le programme-budget de l'Organisation des États Américains

pour 2014. La résolution [AG/RES. 1 \(XLV-E/13\) rev. 1](#) « Programme-budget de l'Organisation pour 2014 ».

1.2. RÉUNION DE CONSULTATION DES MINISTRES DES RELATIONS EXTÉRIEURES

La Réunion de consultation des ministres des relations extérieures est un organe de l'Organisation des États Américains. Elle se tient pour examiner les problèmes qui revêtent un caractère d'urgence et présentent un intérêt commun pour les États américains et pour servir d'organe de consultation. Ses attributions sont définies au Chapitre X de la Charte de l'OEA.

Au cours de cette période, il n'y a pas eu de réunions de consultation des ministres des relations extérieures.

1.3 CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation atteint ses buts (Art. 53 de la Charte). Il relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant pour chaque État membre, lequel est désigné par le gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au Chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toutes les questions que lui confie l'Assemblée générale ou la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Il fait office, à titre provisoire, d'organe de consultation, conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit également le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

• Présidences et Vice-présidences

La Présidence du Conseil permanent est exercée, successivement, par les représentants des États membres, selon l'ordre alphabétique des noms en espagnol de leurs pays respectifs. La Vice-présidence est exercée de manière identique, selon l'ordre alphabétique inverse. La durée des mandats est de trois mois et ceux-ci commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre. Pendant la période correspondant à l'année 2013, les autorités du Conseil permanent ont été les suivantes.

Janvier à mars :

Président : Ambassadeur Denis Moncada Colindres, Représentant permanent du Nicaragua

Vice-président : Ambassadeur John Beale, Représentant permanent de la Barbade

Avril à juin :

Président : Ambassadeur Arturo Vallarino, Représentant permanent du Panama

Vice-président : Ambassadeur Elliston Rahming, Représentant permanent de la Barbade

Juillet à septembre :

Président : Ambassadeur Martín Sannemann, Représentant permanent du Paraguay.

Vice-président : Ambassadrice Deborah-Mae Lovell, Représentante permanente d'Antigua-et-Barbuda

Octobre à décembre :

Président : Ambassadeur Walter Alban, Représentant permanent du Pérou; Ambassadeur Juan Federico Jiménez Mayor, Représentant permanent du Pérou

Vice-président : Ambassadrice Deborah-Mae Lovell, Représentante permanente d'Antigua-et-Barbuda.

- **Exposés**

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint se sont adressés au Conseil permanent à plusieurs occasions pour l'informer de différentes questions inscrites au programme de travail de l'Organisation ainsi que de questions présentant un intérêt pour les États membres.

Le Conseil permanent a examiné et approuvé le calendrier de Plan de travail sur la mise en œuvre de la résolution AG/RES. 2761 (XLII-O/12) « Suivi des recommandations du 'rapport du groupe de travail spécial chargé d'examiner le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme ». Le 7 mars, le Conseil permanent a tenu une session extraordinaire avec la société civile et d'autres intervenants ou utilisateurs du Système interaméricain des droits de la personne. Le 8 mars, un dialogue a été mené au Conseil permanent entre les États membres et la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH).

Le 6 février, un rapport a été présenté sur les avances du processus électoral au Paraguay, puis, par la suite, un rapport sur les élections générales qui se sont déroulées au Paraguay. Le Conseil permanent a reçu les rapports sur les missions d'observation électorale réalisées par le Secrétariat général au Honduras, en Équateur, au Paraguay et à la Grenade.

Au cours de 2013, le Conseil permanent s'est également chargé de la révision de la distribution des mandats de l'OEA et de la discussion et du suivi des délibérations sur la priorisation et la classification des mandats de l'OEA.

Il y a lieu de mettre en évidence la présentation du document « une Vision stratégique de l'OEA – Deuxième soumission » le 17 avril, ainsi que l'importance de la présentation au Conseil permanent du Rapport du Groupe de travail du Conseil permanent sur la vision stratégique de l'OEA le 18 décembre.

- Groupe de travail du Conseil permanent sur la vision stratégique de l'OEA

En vertu de l'article 24 du Règlement du Conseil permanent, le Groupe de travail du Conseil permanent sur la vision stratégique de l'OEA (GT/VEOEA) a été mis sur pied par le Conseil le 20 septembre 2013, avec le mandat de réaliser un dialogue politique destiné à déterminer les meilleures façons d'atteindre les objectifs pour lesquels l'OEA a été créée et arriver à des conclusions qui sont axées sur la priorisation définitive des mandats que doit poursuivre l'Organisation.

Le Conseil permanent a choisi comme président du Groupe de travail l'ambassadeur Emilio Rabasa, Représentant permanent du Mexique auprès de l'OEA, et comme vice-président l'ambassadeur John Beale, Représentant permanent de la Barbade auprès de l'OEA.

Au cours de 2013, le Groupe de travail sur la vision stratégique de l'OEA a tenu dix réunions pour examiner et approuver la méthodologie, analyser les piliers et les avances obtenues et

recevoir les présentations des Secrétaires exécutifs sur leurs domaines respectifs sur la base d'un format commun, ainsi que la participation d'autres intervenants liés à la thématique qui serait analysée.

- **Visites au Conseil permanent**

Dans le cadre de sessions extraordinaires et ordinaires, le Conseil a reçu M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; M. José de Jesús Orozco Enríquez, Président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme; Mme Carolyn Rodrigues-Birkett, Ministre des Relations extérieures et du Commerce international de la République du Guyana; Ambassadeur Luis Fernando Carrera Castro, Ministre des Relations extérieures du Guatemala; Dr. Roberto Cuellar, Directeur de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH); Dr. Sofia Acselrad, Secrétaire juridique, et le Dr. Gabriela Pastorino, Prosecrétaire juridique de la Cour suprême de l'Argentine; Dr. Federico Franco Gómez, Président de la République du Paraguay; Mme Diane Ablonczy, Ministre d'État aux Affaires étrangères du Canada; General David Mungia Payes, Ministre de la Justice et de la Sécurité publique d'El Salvador; M. José Manuel García-Margallo y Marfil, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Espagne; M. Ollanta Humala Tasso, Président constitutionnel du Pérou; M. Stalin Basantes, Vice-ministre coordonnateur de l'Équateur; le Directeur de l'orchestre des instruments recyclés du Paraguay; M. Gil Kerlikowske, Directeur du Bureau de la Politique nationale sur les drogues des États-Unis d'Amérique; Dr. Keith Claudius Mitchell, Premier ministre de la Grenade; Juan Manuel Santos, Président de la Colombie; Jon Andrus, Directeur adjoint OPS.

Au cours des sessions extraordinaires tenues relativement aux travaux de mise en œuvre des mandats de la résolution AG/RES. 2761 (XLIII-O/12), le Conseil permanent a fait intervenir des représentants de plus de cinquante organisation de la société civile et d'autres intervenants intéressés par le thème du renforcement de la Commission interaméricaine et du Système interaméricain des droits de l'homme.

- **Déclarations et résolutions**

Au cours de la période comprise entre janvier et décembre 2013, le Conseil permanent a approuvé quatorze résolutions dont les textes complets sont publiés sur la [page web](#) du Conseil permanent.

Au cours de la même période, le Conseil et ses organes subsidiaires ont tenu plus de 250 sessions de caractère formel et informel. De même, il y a eu renforcement de la capacité installée pour traiter les documents officiels suivants (services de transcription, révision et édition) :

- Les volumes des actes et documents de la Quarante-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale et des Quarante-quatrième et Quarante-cinquième Sessions extraordinaires de l'Assemblée général;
- Les actes des sessions de la Commission préparatoire de l'Assemblée générale
- Les actes des sessions du Conseil permanent

Le Conseil permanent a approuvé 45 actes de sessions ordinaires et extraordinaires, ainsi que de sessions conjointes tenues avec la Commission exécutive permanente du Conseil

interaméricain pour le développement intégré et le Conseil interaméricain pour le développement intégré lui-même.

1.4 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un organe de l'Organisation des États Américains qui relève directement de l'Assemblée générale; il jouit de la capacité d'adopter des décisions relatives au partenariat pour le développement intégré. Il a été créé suite à l'entrée en vigueur du Protocole de Managua, le 29 janvier 1996 (Chapitre XIII). Ses organes subsidiaires sont: l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

Autorités 2013 :

Janvier-juin

Président : Ambassadeur Nestor Mendez, Représentant permanent du Belize

Vice-président : Ambassadeur Roy Chaderton Matos, Représentant permanent du Venezuela

Juillet-décembre

Président : Ambassadeur John Beale, Ambassadeur de la Barbade

Vice-président : Ambassadrice Deborah Mae-Lovell, Représentante permanente d'Antigua-et-Barbuda

Le CIDI a commencé ses travaux en confirmant Mme Sherry Tross dans ses fonctions de Secrétaire exécutive au développement intégré. Cette occasion a servi à une première réflexion sur la promotion du programme de développement à l'OEA et au renforcement du CIDI, réflexion qui a été approfondie dans des sessions thématiques qui vont du programme de développement post-2015 et le champ d'action et de participation qu'a l'OEA, à l'intégration de l'inclusion sociale dans le programme de développement, l'investissement dans le capital humain pour le développement et l'innovation dans l'éducation, le rôle des micro, petites et moyennes entreprises dans le développement et les défis qui se présentent dans la construction de villes et communautés plus durables. De même, par le biais de présentations ponctuelles, les résultats et actions ont été communiqués et les avantages comparatifs de l'OEA en matière de développement ont été identifiés.

Le CIDI a établi la réception de rapports périodiques de la part du SEDI et a fait un effort pour que les autorités sectorielles présentent directement les objectifs et résultats des rencontres. Tout ceci afin de rapprocher et d'informer les délégations au siège sur les travaux sectoriels. Les Présidents du CIDI ont participé à diverses réunions de haut niveau, se mettant ainsi au courant de première main la dynamique sectorielle et les avances de la coopération technique que réalise le SEDI.

Les réunions sectorielles suivantes ont été réalisées dans le cadre du CIDI:

XXI^e Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme (San Pedro Sula, Honduras) sous le thème « Le géotourisme au profit des communautés ». Une déclaration a été adoptée par laquelle les États se sont engagés à avancer comme région dans les éléments d'orientation du géotourisme qui consistent à appuyer, préserver et souligner l'intégrité et le caractère géographique du milieu des destinations touristiques, leur culture,

esthétique et patrimoine, ainsi que le bien-être de la communauté. Des lieux d'accueil des prochaines réunions ont choisis à la Barbade (2014) et au Pérou (2015).

La XVIII^e Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT) (Medellín, Colombie), réunie sous le thème « 50 années de dialogue interaméricain pour la promotion de la justice sociale et le travail décent: avances et défis vers un développement durable », a célébré son 50^e anniversaire, tout en réunissant un dialogue entre les dossiers du travail et des finances. La Déclaration et le Plan d'action de Medellín ont été adoptés, et un dialogue tripartite a été engagé entre des représentants des travailleurs et des employeurs, qui, à leur tour, ont souscrit une Déclaration conjointe COSATE – CEATAL. La délégation du Mexique a offert d'accueillir la conférence en 2015.

Des réunions des Commission interaméricaines de la culture, des ports et de la science et de la technologie ont été réalisées, et ces dernières ont avancé dans leurs plans de travail.

Le CIDI a fait avancer ses travaux quotidiens par l'entremise de la Commission des politiques de partenariat pour le développement, la Commission des questions migratoires (CAM), le Groupe de travail pour le renforcement du CIDI et le Groupe de travail ad hoc pour la révision des mandats en matière de développement intégré. Le Groupe de travail conjoint avec le CP a également été actif dans l'élaboration du Plan d'action de la Charte sociale des Amériques.

Des avances ont été réalisées dans les thèmes suivants:

- i. Mise à jour des Statuts et Règlements du CIDI et de ses organes, ainsi que des Normes générales, pour refléter l'élimination de la Commission exécutive permanente du CIDI et la création de la CAM.
- ii. Négociation de résolutions « omnibus », au lieu de résolutions individuelles, en prenant comme référence le processus de la Commission sur la sécurité continentale de 2012.
- iii. Des avances ont été faites dans la classification des mandats en matière de développement, en y ajoutant les mandats émanés en 2013.
- iv. Poursuite du processus de révision du Programme interaméricain pour la promotion et la protection des droits humains des migrants, incluant les travailleurs migrants et leurs familles, en vue d'optimiser ses objectifs.

Le Conseil de direction de l'AICD a approuvé la nomination de Mme Sherry Tross au poste de Directrice générale. Les programmations du FEMCIDI ont été approuvées en matière de science et technologie, culture et tourisme, ainsi que le projet présenté par Haïti et qui sera financé au titre du sous-compte « FEMCIDI-Haïti ».

Tous les documents officiels du CIDI se trouvent sur sa page Web: en anglais (<http://www.oas.org/en/cidi/>) ou en espagnol (<http://www.oas.org/es/cidi/>).

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le chapitre XVI de la Charte établit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, dont le siège est à Washington, DC. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général, de fixer le nombre de fonctionnaires, de les nommer et de régler leurs attributions et obligations.

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Bureau du Secrétaire général appuie les fonctions de haute direction qui incombent au Secrétaire général en matière de promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

Au cours de 2013, le Bureau du Secrétaire général a appuyé et complété les activités réalisées par les divers organes, secrétariats, départements et bureaux de l'Organisation. Il a également effectué des enquêtes, préparé des ébauches pour les discours du Secrétaire général et a servi de liaison avec les missions permanentes, les agences gouvernementales et la société civile. Il a également organisé les missions hors siège du Secrétaire général, ses visites officielles dans les États membres et sa participation aux conférences ministérielles et autres conférences internationales et événements.

Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire Général

2.1.1 Secrétariat aux Sommets des Amériques

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques (SCA) a, entre autres mandats, celui de préserver la mémoire institutionnelle du processus des Sommets, d'aider le pays hôte à préparer le Sommet suivant, de faciliter le suivi des mandats émanés des Sommets, de fournir un appui technique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC), de coordonner les activités du Groupe de travail mixte des Sommets (GTCC) ainsi que la participation des acteurs concernés au processus des Sommets et de renforcer les liens entre le Sommet et les différents processus ministériels interaméricains.

En janvier 2013, la cérémonie de transfert de la présidence du Processus des Sommets a été réalisée avec la remise de l'inukshuk de la part du Gouvernement de la Colombie au Gouvernement du Panama. À partir de ce moment, le Secrétariat des Sommets a accompagné et appuyé le Gouvernement du Panama pour lancer les préparatifs en vue de la réalisation du Septième Sommet des Amériques. Au cours de 2013, une réunion du GRIC de niveau ministériel a été organisée dans le cadre des sessions de l'Assemblée générale de l'OEA. Lors de cette réunion, les institutions du GTCC et les États ont présenté les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mandats des Sommets.

Au cours de 2013, le GTCC s'est réuni activement pour renforcer les liens entre les processus ministériels interaméricains et le processus des Sommets, en assurant le suivi des mandats des processus ministériels et des activités que réalisent les institutions respectives en exécution des mandats en question. Cet effort doit permettre non seulement de renforcer le lien des processus ministériels avec les Sommets, mais aussi de renforcer le rôle du GTCC dans le cadre du processus des Sommets.

Comme suite au Programme de mise en œuvre du Sixième Sommet lancé en 2012, le Secrétariat des Sommets a continué de travailler avec les États et les institutions du GTCC pour recevoir des rapports sur la mise en œuvre des mandats du Sixième Sommet et l'actualisation du portail sur la mise en œuvre.

En mars 2013, des activités ont été réalisées avec les intervenants sociaux et la société civile à titre de suivi du VI^e Sommet des Amériques, sous le thème « Rassembler les Amériques: Promotion de partenariats pour l'action en matière d'énergie, d'environnement et d'infrastructure ». La première activité a été une consultation virtuelle, dans le but de faciliter une vaste participation et compléter le dialogue sur les questions qui ont été traitées par la suite dans le cadre d'une consultation tenue sur place à Washington, DC. Cette consultation sur place a mis l'accent sur la phase de mise en œuvre du processus des Sommets et a offert aux participants une occasion d'échanger des expériences liées à la mise en œuvre des mandats du VI^e Sommet. De plus, au cours de 2013, le Secrétariat des Sommets a offert l'utilisation de la Communauté virtuelle des Sommets à différents secteurs de l'OEA pour faciliter la large participation des intervenants sociaux aux différents processus de consultation que réalise l'Organisation.

Le Secrétariat des Sommets a poursuivi sa stratégie de communication pour diffuser de l'information et faire connaître le processus, en distribuant de l'information sur l'impact des mandats mis en œuvre par les États et le GTCC et en continuant d'être présent dans les médias sociaux, l'Internet et la presse.

2.1.2 Département du conseil juridique

Le Département du conseil juridique est une dépendance du Bureau du Secrétaire général. Son directeur est le Conseiller juridique du Secrétaire général. Le Département conseille, entre autres, les organes politiques, le Secrétariat général, les organismes spécialisés et d'autres entités :

- i. Les organes politiques: l'Assemblée générale (AG), le Conseil permanent (CP), en particulier sa Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), les commissions et missions spéciales de l'OEA.
- ii. Secrétariat général (SG): les bureaux et chefs de cabinet du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, les secrétariats SEDI, SAP, SSM, SAF, SAJ et SER, ainsi que les missions spéciales et les bureaux et unités hors siège de l'OEA ainsi que le Bureau de l'Inspecteur général.
- iii. Les organismes spécialisés et autres entités: CIDH, CIDI, AICD, CIM, IIN, CITEL, CICTE, CFDH, IICA, JIA, CIP, JID, le Tribunal administratif, la Fondation pour les Amériques et YABT.
- iv. Les commissions et comités permanents et *ad hoc* du SG : le Comité des assurances, le Comité de sélection et d'adjudication des marchés, les Commissions d'évaluation des projets, d'éthique, des publications, des ventes, le Conseil des fidéicommissaires du Fonds de prévoyance, la Commission des retraites et pensions et la Commission du Fonds panaméricain Leo Rowe ainsi que les commissions de discipline, de réexamen et de réduction du personnel.

Ces services conseil comprennent :

- i. Représentation en justice en cas de litiges, d'arbitrages et d'autres différends.
- ii. Élaboration et négociation de contrats et d'accords avec des entités privées et gouvernementales, des ONG, des organismes multilatéraux, des États membres, des Observateurs permanents, portant sur des questions de commerce, d'immobilier, de coopération et d'observation des élections, entre autres.
- iii. Application du droit international et du droit des États membres ainsi que des normes du Secrétariat général à des questions de fiscalité, de travail, de migration, de propriété intellectuelle, de faillite, de privilèges et d'immunités, de contrats, de commerce et autres.
- iv. Élaboration de normes pour le Secrétariat général et d'autres organes de l'Organisation telles que les instructions, les mémorandums administratifs et autres.
- v. Réalisation d'enquêtes internes et participation à celles-ci.
- vi. Services consultatifs dans des domaines spécialisés, comme la législation électorale, la propriété intellectuelle, les fidécummes, le droit fiscal et les pensions.
- vii. Participation à des conférences et établissement et maintien de contacts avec des secteurs multilatéraux publics et privés.

- **Activités**

Le DAL a donné suite à quelque 2.000 demandes, émis environ 1 200 avis juridiques écrits et 650 avis juridiques oraux. Il a également donné des conseils dans plus de 400 réunions.

Il a, entre autres :

- i. défendu avec succès le Secrétaire général dans le cadre d'une demande introduite devant le Tribunal administratif;
- ii. conclu des accords conciliatoires avec des membres et des anciens membres du personnel;
- iii. défendu avec succès le Secrétariat général, devant les cours locales du pays hôte, sur la base de ses privilèges et immunités, dans le cadre d'une demande introduite par l'épouse d'un ancien fonctionnaire;
- iv. présenté avec succès des arguments devant le Tribunal administratif pour exiger une caution de plus de EU\$8,000 d'une ancienne fonctionnaire qui poursuivait le Secrétaire général relativement à la résiliation de son contrat de travail continu;
- v. conseillé la SAF et la CAAP et leurs groupes de travail relativement à des questions administratives, budgétaires et de procédure;

- vi. conseillé le Secrétariat général relativement à la modification de sa réglementation financière;
- vii. collaboré avec l'Inspecteur général pour diverses enquêtes et interprétations;
- viii. conseillé la CIM relativement à la négociation et à la signature d'accords avec les organes judiciaires de divers États membres;
- ix. conseillé la CITEL relativement à la modification de son statut et de son règlement;
- x. conseillé le CIDI relativement à la modification de sa réglementation.

2.1.3 Bureau du protocole

Le Bureau du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des départements du Secrétariat général. Il sert de liaison entre les missions permanentes et le Département d'État pour les questions ayant trait à l'enregistrement, aux visas et aux privilèges et immunités du personnel diplomatique des missions. Il organise et coordonne l'utilisation du Bâtiment principal pour les activités protocolaires ou socioculturelles.

- **Protocole et cérémonial**

Des sessions protocolaires ont été organisées à l'occasion des visites des chefs d'État du Pérou, de Colombie, de la Grenade, du Paraguay et du Secrétaire général des Nations Unies et un appui a été donné aux sessions extraordinaires convoquées par le Conseil permanent. Des cérémonies et sessions protocolaires ont été organisées pour la Journée des Amériques, pour l'anniversaire de Simón Bolívar et pour commémorer la découverte des Amériques-Rencontre de deux mondes. Il y a également eu présentation des lettres de créance des représentants permanents d'El Salvador, du Panama, des Bahamas, du Mexique, de la Grenade, d'Argentine, de la République dominicaine, du Paraguay et du Pérou, ainsi que la présentation des lettres de créance de l'Observateur permanent de la France et les visites de courtoisie de divers pays observateurs. Des réceptions ont été organisées pour prendre congé des ambassadeurs de la Grenade, du Mexique, de l'Équateur, du Paraguay, du Pérou et de la République dominicaine. Les cérémonies de changement de président du Conseil ont été coordonnées. Des cartes de félicitations ont été préparées et envoyées aux Représentants permanents et Observateurs permanents à l'occasion de la célébration de leurs journées nationales respectives.

Sous la coordination du Bureau du protocole, six « Semaines des pays » ont été réalisées. Il s'agit d'un programme dans le cadre duquel les pays membres et observateurs se voient assigner une semaine au cours de laquelle ils organisent des événements culturels ou académiques. Un appui de type protocolaire a été fourni lors de l'ouverture de certaines expositions au Musée d'art des Amériques. Avec de petites exceptions, toutes les cérémonies de signature, de dépôt ou de ratification des protocoles et autres accords entre l'Organisation et les pays membres et autres entités ont été organisées par ce bureau, et il y en a eu cinquante-deux.

Au cours de la Quarante-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale à La Antigua, Guatemala, il y a eu collaboration étroite avec le pays hôte pour l'organisation de la cérémonie d'ouverture. Quatre-vingt-treize réunions bilatérales ont été coordonnées. En plus d'organiser des signatures et des cérémonies, deux déjeuners institutionnels, deux petits déjeuners et une

réception offerte par le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint pour environ cinquante invités ont été organisés. La préparation de la réception demandait aussi de négocier avec des fournisseurs et passer des marchés de services, ainsi que d'imprimer et d'envoyer les invitations et assurer une coordination étroite avec le Secrétariat aux Relations extérieures du Guatemala et les services de sécurité du pays hôte.

- **Administration du Bâtiment principal**

Le Bureau du Protocole gère l'utilisation du Bâtiment principal de l'OEA à Washington, D.C. Le processus relatif à l'usage privé des installations implique l'établissement d'un contrat écrit entre l'Organisation et l'utilisateur, la coordination de l'appui logistique à l'événement et le suivi des factures présentées à l'utilisateur. Au cours de l'année, ont été organisées quatre-vingt-quatorze réceptions, déjeuners, dîners et conférences, ce qui a représenté des recettes, au titre de la location du Bâtiment en 2013, d'environ EU\$356,978.00. Il a également appuyé les activités de l'Organisation des femmes des Amériques (OMA), qui réunit les femmes du corps diplomatique auprès de l'OEA, en particulier pour l'organisation du Festival gastronomique des Amériques et le dîner de gala. En outre, le Bureau a organisé et coordonné des manifestations officielles qui se sont déroulées dans le Bâtiment principal ou à la résidence du Secrétaire général.

- **Appui aux missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État**

Le Bureau du protocole a révisé et intégré le système 'e-gov' - qui a été établi par le Département d'État américain pour la présentation de demandes - quelque 5,100 demandes faites par les Missions permanentes et leur personnel. Celles-ci incluent des accréditations, des changements et des renouvellements de visas et des prolongations de séjour, des permis de travail et des renouvellements de ces derniers, l'importation et l'acquisition d'articles exempts d'impôts, l'octroi de l'autorisation de travail pour les personnes à charge, l'obtention et le renouvellement des cartes d'exonération d'impôts et des permis de conduire, et des demandes liées à l'enregistrement, au renouvellement des enregistrements, vérification des assurances, vente ou exportation de véhicules. Des lettres ont été rédigées et envoyées aux consulats américains pour demander des visas à l'étranger pour le personnel et autres personnes liées aux Missions permanentes. Des visas ont été demandés pour de hauts fonctionnaires de l'OEA et quelque 500 lettres ont été envoyées pour des permis de conduire pour le personnel de l'OEA et pour le personnel non diplomatique des Missions permanentes. Le bureau a servi de liaison avec l'*Escort Service* du Département d'État américain et avec les compagnies aériennes pour l'obtention de services relatifs aux voyages du Secrétaire général aux États-Unis.

Au cours de l'année, trois visites de la Maison blanche ont également été organisées pour les ambassadeurs permanents.

- **Annuaire des Missions**

Le Bureau a tenu à jour et publié sur le site Intranet de l'OEA un « Annuaire des missions, des chefs d'État, des hauts fonctionnaires des gouvernements, des organes de l'OEA et des entités associées ». Un calendrier mensuel des activités réalisées dans le Bâtiment a également été maintenu et la Gazette diplomatique est publiée à toutes les deux semaines.

- **Notes verbales**

Le Bureau a envoyé des notes verbales aux Missions et au Département d'État pour les informer des démarches et exigences relatives aux accréditations, aux véhicules, à l'utilisation de l'immeuble et aux félicitations à envoyer à l'occasion des journées nationales.

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, dans le cadre de l'article 115 de la Charte de l'OEA et conformément aux dispositions et aux politiques arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, exerce la fonction de secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs au Secrétaire général et met en œuvre les activités que celui-ci lui confie.

- **Responsabilités thématiques et techniques**

Haïti

L'Organisation des États Américains n'a pas cessé d'appuyer Haïti en 2013 avec des initiatives et mécanismes nouveaux ou déjà existants. Un appui a été donné à plus de 10 projets qui couvrent des domaines tels que le renforcement des capacités en matière de commerce et d'investissement, renforcement des capacités institutionnelles en matière de médiation et de dialogue, consolidation du cadre légal pour les personnes handicapées, les programmes de bourse, l'appui au Bureau national d'identification pour les élections locales et législatives, le tourisme et les projets de la CICAD. L'OEA a acheminé près de EU\$1,6 millions à ces projets en 2013, en plus de l'appui considérable et des connaissances techniques du personnel du Secrétariat. L'évaluation et la révision de ces projets en marche et l'appui technique ont été coordonnés dans les réunions que le Groupe de travail sur Haïti tient régulièrement. Ce dernier est formé de gérants de projets, de directeurs et du personnel d'appui, sous la direction du Secrétaire général adjoint Albert Ramdin.

En outre, l'OEA a convoqué des réunions du Groupe des Amis d'Haïti à Washington, D. C., formé des États membres, d'observateurs permanents, de représentants d'institutions interaméricaines et autres parties intéressées. La mission de ce Groupe est d'évaluer et de répondre aux événements qui se produisent en Haïti. Ses réunions sont également une plateforme qui permet à la Mission permanente d'Haïti d'être présente et de répondre aux questions spécifiques et d'établir un dialogue avec ses alliés.

En 2013, l'OEA a poursuivi le dialogue établi avec divers groupes d'acteurs en Haïti, y compris les représentants du Gouvernement, des sénateurs, des députés, des ministres d'État et des représentants de la société civile. Les autorités de l'OEA, représentées par le Secrétaire général adjoint, ont également maintenu un contact direct et constant avec d'autres parties intéressées importantes dans le pays.

En 2013, l'OEA a pris note de la décision du Tribunal constitutionnel de la République dominicaine relativement à la nationalité des personnes d'ascendance haïtienne nées en République dominicaine. Après une session du Conseil permanent, une mission de la CIDH est allée dans ce pays pour évaluer les répercussions de cette décision. L'OEA continue de surveiller la situation et les mesures prises à ce jour.

À cette occasion, le Secrétaire général adjoint s'est adressé au Gouvernement et au peuple haïtiens, lors de l'inauguration du Forum gouvernemental sur la réinsertion sociale des personnes handicapées, organisé par le Gouvernement haïtien, avec la collaboration de l'OEA et le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). L'OEA et l'USAID se sont associées au Gouvernement haïtien pour renforcer le cadre juridique visant à garantir l'égalité des droits et de traitement des personnes handicapées.

Jeunesse :

Au cours de 2013, le Bureau du Secrétaire général adjoint (OSGA) a travaillé sur deux niveaux en appui à la jeunesse des Amériques. D'un côté, il a continué ses travaux de consolidation des partenariats stratégiques avec des organisations intergouvernementales et des leaders du secteur privé dans le but d'élargir la portée des activités de l'OEA relatives aux jeunes. Par l'intermédiaire du Groupe de travail interdépartemental sur la jeunesse, l'OSGA a également participé à divers projets et programmes relatifs à ce thème important.

- Modèle d'Assemblée générale de l'OEA (MOEA/MOAS):

Le Programme de l'Assemblée générale de l'OEA pour des étudiants du Continent (MOEA) a été transféré au Bureau du Secrétaire général adjoint le 1^{er} janvier 2013. Au cours de 2013, huit modèles ont été réalisés: 2 pour les universités (1 continental et 1 principalement pour les universités des États-Unis); 3 pour des stagiaires de l'OEA; 1 pour les collèges secondaires des États-Unis; 2 nationaux pour les collèges secondaires (1 en République dominicaine et 1 en Colombie). Par le biais de l'organisation de ces modèles, le SG/OEA a atteint, en 2013, son but de promouvoir les valeurs démocratiques et de faire connaître le travail de l'OEA à 1,741 étudiants du Continent.

Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint

2.2.1 Département de gestion des conférences et réunions

Le Département de gestion des conférences et réunions (DGCR), comprend les Sections des conférences, des langues et des documents. Sa tâche principale consiste à fournir à l'Organisation, en utilisant rationnellement les ressources, une large gamme de services indispensables pour que la tenue de ses conférences et réunions soit couronnée de succès.

- **Section des conférences**

En 2013, 36 vidéoconférences au total ont été réalisées. De plus, il a appuyé la réalisation de 94 vidéoconférences par l'entremise d'*Adobe Connect*.

- **Section des langues**

Le DGCR a fourni des services d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles de l'Organisation à 507 réunions des organes, organismes et entités de l'Organisation, au siège et dans les États membres. Par ailleurs, la Section a reçu et donné suite à 4.500 demandes de traduction de documents, ce qui représente quelque 7,4 millions de mots qui ont été traduits dans les quatre langues officielles de l'Organisation.

- **Section des documents**

En 2013, la Section des documents a reproduit et distribué des documents officiels de l'Organisation, ce qui inclut l'impression des documents originaux, la reproduction à de multiples exemplaires, la distribution et l'archivage électronique. Ont également été conçus et imprimés 500 exemplaires du livre « De Cartagena vers le futur, VI^e Sommet des Amériques »; 500 exemplaires du feuillet « Travailler au bénéfice des citoyens des Amériques »; 200 de la «Charte sociale des Amériques » et 100 exemplaires du feuillet « *Strategic Plan for Mobilization of External Funds in the OAS with Permanent Observers and Voluntary Donors* »; entre autres livres, feuillets et travaux spéciaux.

2.2.2 Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège

À partir du 19 juin, la coordination des bureaux et unités du Secrétariat général dans les États membres a été transférée à un autre secteur du Secrétariat général. À ce jour, le Bureau de la coordination a élargi et consolidé le rôle politique et technique des bureaux dans les pays, en fournissant de l'aide pour la formulation et l'exécution des projets, un appui politique, des missions d'observation électorale et des analyses.

- **Communication et diffusion**

Le site Web, mis en œuvre en 2012, s'est transformé en la porte d'entrée principale à l'OEA et en un excellent outil d'information sur les activités, programmes et projets que les États membres réalisent. La diffusion du Fonds Rowe, du Fonds de bourses d'études et de perfectionnement et des activités du Département de l'éducation et de la culture, sur le site Internet des bureaux hors siège, en est un exemple.

- **Questions administratives et financières**

La collaboration entre le Bureau de coordination et les différentes dépendances du SAF se poursuit et se traduit par des initiatives telles que les budgets uniformes, l'intelligence opérationnelle, les demandes d'achat annuelles et le programme pilote de rapprochement du compte de banque.

- **Commission d'évaluation des projets**

Dans le but d'identifier le rôle que jouent les bureaux hors siège dans la mise en œuvre des programmes et des projets dans les États membres, le Bureau de coordination collabore avec la Commission d'évaluation des projets pour que celle-ci ajoute un tableau au formulaire d'évaluation des projets.

- **Formation et perfectionnement**

Le Bureau de coordination a collaboré avec différents secteurs du Secrétariat général à des actions de formation, en fonction des besoins identifiés:

- Formation du personnel des bureaux à l'utilisation du nouveau système RBCS (pour les contrats à la tâche) avec *Adobe Connect*.
- Espace de collaboration avec les bureaux hors siège (NOCS); cet espace fonctionne comme une unité de disque partagé en *cloud computing*, facilite l'échange d'informations et permet aux

utilisateurs d'obtenir des informations plus actualisées. À la date où ce rapport est rédigé, plus de 140 employés de 28 bureaux et de 8 départements du siège ont accès au NOCS.

- Système de notation du personnel : communication permanente avec le DRH sur la mise en œuvre du système de notation du personnel (PES) dans les bureaux hors siège.

- Programme de stages : intégration des bureaux hors siège à ce programme.

2.2.3 La Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb, créée le 18 avril 1890 par la Première Conférence internationale américaine, est la dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain.

- **Services de référence et de recherche**

La Bibliothèque Colomb appuie les fonctions du Secrétariat général et des missions permanentes. Elle met à la disposition du public en général les informations relatives à l'OEA. En 2013, la Bibliothèque a répondu à **11,277** consultations et le Service des informations d'actualité politique a créé des profils à l'intention du personnel de l'OEA et a envoyé, en format électronique, **29,372** articles présentant un intérêt. En 2013, **3,442** matériels ont été numérisés dans le cadre du Projet de numérisation qui vise à renforcer la Bibliothèque numérique. Ces documents incluent tous les documents de l'OEA créés avant 1997 qui sont utilisés pour répondre aux demandes d'information.

- **Services de contrôle des documents**

La Bibliothèque Colomb reçoit, classe et prépare les index de tous les documents officiels de l'OEA et, en 2013, l'Unité a donné suite à 1.653 demandes de référence concernant des documents de l'OEA et de l'Union panaméricaine. Elle a dispensé une assistance technique pour l'utilisation de 68 codes de classement, reçu 147 demandes de Numéro international normalisé du livre (ISBN) et 89 demandes de données de catalogage avant publication (CIP) pour de nouvelles publications de l'OEA. Relativement à la « Politique d'accès à l'information » de l'Organisation, 257 demandes d'information ont été traitées.

- **Projet de Bibliothèque numérique mondiale**

L'UNESCO et 32 institutions participantes ont lancé la Bibliothèque numérique mondiale (BNM) en 2009 et la Bibliothèque Colomb a été sélectionnée comme contributrice initiale. Le site www.wdl.org propose des matériels culturels uniques provenant de bibliothèques et d'archives du monde entier, notamment des cartes, des livres rares, des films, des photographies, des dessins d'architecture et d'autres matériels culturels importants. En 2013, la Bibliothèque du Congrès de États-Unis a numérisé et ajouté 30 cartes historiques de la collection de l'OEA pour les incorporer à la BNM.

- **Dons**

La Bibliothèque Colomb continue d'accepter des dons qui sont conformes à sa politique d'acquisition. Ces dons représentent un supplément important au budget insuffisant de la Bibliothèque. En 2013, nous avons reçu des dons du Brésil, du Canada, du Costa Rica, de la Dominique, d'Espagne, du Guatemala, de la Jamaïque, du Mexique, du Panama, du Pérou, de la République dominicaine, du Venezuela ainsi que de particuliers.

- **Expositions**

La Bibliothèque Colomb a organisé plusieurs expositions en 2013, notamment Guatemala: Histoire, nature et culture; Célébration de la journée de la Francophonie; Les Caraïbes et l'OEA (y compris un bref vidéo célébrant le Mois du Patrimoine des Caraïbes); Livres rares d'Espagne; Costa Rica; Cuisine des Caraïbes; L'indépendance de la Dominique; Le Pérou et les Péruviens dans le programme continental; Le Panama et le Canal de Panama, Don de livres par la Première Dame du Panama.

- **Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb**

Le groupe, qui a été créé 1994, est composé des ambassadeurs des missions permanentes et des missions des Observateurs permanents. Son rôle consiste à aider la Bibliothèque à réaliser des activités et à promouvoir ses programmes afin de susciter de l'intérêt du public. En 2013, le groupe s'est réuni fréquemment dans le cadre de diverses cérémonies de dons de livres, une « heure heureuse », et des forums de discussion, y compris le patrimoine culturel de la cuisine des Caraïbes et don et discussion avec l'ambassadeur Jorge Sáenz Carbonell du Costa Rica. Le groupe est présidé par l'Ambassadeur Allan Culham, Représentant permanent du Canada.

2.3 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Créé en 2006, le Secrétariat aux questions politiques (SAP) a pour mission de contribuer au renforcement des processus politiques des États membres, notamment à la consolidation de la démocratie en tant que meilleure option pour garantir la paix, la sécurité et le développement. Ses interventions sont orientées vers le renforcement du rôle de l'Organisation en tant que pilier du Système interaméricain sur le plan politique et la contribution active à la consolidation de la démocratie dans les États membres. En plus du Bureau exécutif du Secrétariat aux questions politiques, le SAP est composé du Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO), du Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME) et du Département pour l'efficacité dans la gestion publique (DGPE). Il convient de souligner, au nombre de ses priorités: la réalisation de Missions d'observation électorale (MOE) et l'appui aux États membres qui veulent améliorer leurs systèmes électoraux, la prévention et le traitement des crises et le règlement pacifique des différends entre États et l'élaboration de programmes de renforcement de l'institutionnalité démocratique dans les pays membres, qui incluent les programmes sur le financement électoral, l'appui à la gestion publique efficiente, le gouvernement électronique et l'identité civile.

2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO)

En 2013, des missions d'observation électorale ont été effectuées en Équateur (février), la Grenade (février), Paraguay (avril) et Honduras (novembre).

Deux nouvelles méthodologies ont été publiées pour observer des thèmes clés liés à la transparence et à l'équité dans les processus électoraux : la méthodologie pour l'observation des systèmes de financement politico-électoral et la méthodologie pour l'incorporation de la perspective de genre dans les MOE. Une étude a été publiée sous le titre « Cycle électoral 2007-2012 dans les Amériques: un bilan du Secrétariat général de l'OEA », qui permet d'identifier les domaines prioritaires qui requièrent des améliorations pour que l'OEA puisse contribuer plus efficacement au renforcement des processus politico-électoraux dans le Continent américain.

La sixième édition des Journées électorales internationales a été tenue au Mexique, en collaboration avec l'Institut fédéral électoral du Mexique et IDEA International. En association avec le Portail éducatif des Amériques, FLACSO-Chili et l'Institut fédéral électoral du Mexique, la deuxième édition du diplôme en processus électoraux dans les Amériques a été organisée. À la demande du Conseil national électoral de l'Équateur, une version spéciale du programme de diplôme a été réalisée, au moyen de laquelle 28 fonctionnaires de cette institution ont été formés.

Le DECO a participé à titre d'invité à la dernière réunion de la sous-commission pour l'Amérique latine de la Commission de Venise. De même, l'OEA, par l'entremise du DECO, a signé des accords avec l'Université de Salamanque, l'Université de Georgetown et l'Observatoire politique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OPALC), pour collaborer en matière de recherches, méthodologies d'observation, production, diffusion et échange de connaissances.

Au cours de 2013, dix projets de coopération technique électorale ont été mis en œuvre, dont : services de conseils pour la mise en œuvre du vote électronique au Costa Rica; accompagnement des activités de la Commission technique de haut niveau du Tribunal suprême électoral du Honduras; aide à la mise en œuvre d'un nouveau système numérique de transmission des résultats électoraux préliminaires au Paraguay; organisation d'un séminaire international sur le vote électronique au Pérou. En outre, un diagnostic a été effectué relativement aux failles constatées dans le respect des exigences de la norme DIS ISO 17582 en Équateur et au Pérou, et un système de gestion de la qualité et de certification sous les normes ISO a été mis en place à la Commission centrale électorale de la République dominicaine.

En matière de liste électorale, l'OEA a signé un Accord de coopération technique avec le Tribunal suprême électoral d'El Salvador et a évalué le processus de liste électorale à la Grenade. Dans le cadre du projet de systématisation des sentences judiciaires en matière électorale, trois volumes ont été publiés, le Portail de jurisprudence électorale latino-américaine a été créé et le Groupe de travail sur la jurisprudence électorale a tenu sa troisième réunion.

La première édition de l'École d'observation électorale a été réalisée, elle a permis la formation de 54 personnes en provenance de 25 pays. Dans le cadre de l'accord entre l'OEA et MAEC/AECID, un cours en classe a été organisé pour renforcer les capacités des coordonnateurs régionaux des MOE, et 19 personnes de différents pays d'Amérique latine, d'Allemagne, du Canada et d'Espagne y ont participé.

2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME)

En 2013, le DSDME a effectué le suivi et l'analyse des événements politiques dans la région. En outre, il a fourni un appui en matière d'analyse politico-électorale aux MOE en Équateur, au Paraguay et au Honduras. Il a collaboré, conjointement avec le système des Nations Unies, à l'organisation de la Mission des leaders latino-américains au Honduras dans le but d'établir un processus de dialogue avec les divers candidats présidentiels pour garantir un processus électoral transparent et la gouvernance démocratique après les élections. De même, en collaboration avec le PNUD, il a appuyé un processus de dialogue national au Paraguay, qui s'est terminé avec la signature d'un accord de gouvernance démocratique (« Accord pour le Paraguay ») entre le Président Horacio Cartes et les représentants des principaux partis politiques.

Le DSDME a facilité la formation de fonctionnaires du SG/OEA dans divers thèmes et un modèle de dialogue démocratique a été créé dans le cadre du Séminaire sur la CDI. Conjointement à cela, une aide technique a été fournie à diverses institutions du Pérou, d'Haïti, du Guatemala, de l'Équateur et du Paraguay pour le renforcement de la capacité institutionnelle en matière de prévention, de gestion et de résolution des différends. Une avance a été faite également dans l'établissement d'alliances stratégiques dans ces domaines; le plan de travail a été, en particulier, étendu à l'Unité de médiation du Département des questions politiques de l'ONU et le *Guide pratique de dialogue démocratique* a été élaboré avec le PNUD, il a été présenté au cours de la 53^e Table ronde des politiques de l'OEA.

La Mission d'appui au processus de paix (MAPP/OEA) a continué son appui aux processus de justice transitionnelle et de réparation intégrale aux victimes de la violence qui frappe la Colombie, y compris la restitution des terres et territoires. En plus de conseiller le gouvernement dans ces domaines, des espaces de dialogue, de consensus et de débat ont été offerts aux divers intervenants liés aux processus au niveau régional et national et la réintégration des anciens combattants a fait l'objet d'un contrôle. Le mandat de la MAPP/OEA a été renouvelé jusqu'en 2015.

Le DSDME a poursuivi ses efforts de facilitation dans le différend territorial entre le Belize et le Guatemala, après la suspension des consultations populaires. Plus spécifiquement, un accompagnement a été offert aux gouvernements du Belize et du Guatemala et une série de rencontres bilatérales entre les ministres des affaires étrangères, vice-ministres, législateurs, autorités électorales, représentants de commerce, entre autres, a été organisée. À la fin de l'année, les ministres des affaires étrangères des deux pays ont, en présence du Secrétaire général, adopté un Plan d'action pour renforcer la relation bilatérale dans le but de créer le climat de confiance nécessaire pour fixer une nouvelle date pour la tenue des consultations populaires.

Au nombre des activités d'appui aux institutions représentatives réalisées au cours de l'année 2013, il convient de mettre en évidence une rencontre de jeunes leaders des Amériques en Colombie, cinq séminaires-ateliers sur les alliances publiques et privées et l'activité législative, ainsi qu'un séminaire législatif sur la sécurité publique tenu au Costa Rica à l'occasion du Rapport sur les drogues élaboré par le SG/OEA. L'OEA a également joué un rôle central dans les travaux de l'initiative de Parlement ouvert, dans le cadre de l'Alliance pour le gouvernement ouvert et a ainsi été la première organisation internationale à lancer un cours en ligne sur le Parlement ouvert et son évaluation. Tout au long de l'année, diverses alliances destinées à concrétiser des initiatives dans le domaine législatif ont été formalisées avec l'Institut technologique autonome du Mexique, la Fondation espagnole Sciences de la documentation, l'Institut national démocrate et l'Organisation panaméricaine de la santé.

2.3.3 Département pour l'efficacité dans la gestion publique (DGPE)

Au cours de 2013, le Programme d'universalisation de l'identité civile dans les Amériques (PUICA) a investi environ EU\$1.122.000 dans des projets d'état civil dans 13 pays de la région. En outre, une méthodologie a été publiée pour l'installation de systèmes de registres hospitaliers. Le DGPE a également mis en œuvre trois projets de coopération technique en El Salvador et au Costa Rica, destinés à contribuer au développement d'institutions publiques plus transparentes, effectives et avec des mécanismes de participation citoyenne, en accord avec l'approche de gouvernement ouvert. De plus, dans le but d'appuyer le développement de stratégies de gouvernement électronique de la part des municipalités, le Programme de

modernisation de la gestion municipale a mis en œuvre le projet Munet e-Gobierno dans 15 municipalités du Département d'Oruro, Bolivie.

Relativement aux initiatives de gestion publique effective, il convient de souligner le lancement du Prix interaméricain sur l'innovation dans la gestion publique; le développement d'une banque d'information avec des expériences novatrices en gestion publique au niveau central et local, ainsi que l'élaboration de guides sur des stratégies et méthodologies de gestion publique pour 18 pays de la région.

Le Campus virtuel, avec 35 cours offerts, a formé 1.562 fonctionnaires publics. Au cours de cette année, un cours virtuel sur l'état civil a été élaboré et un autre cours sur l'utilisation des réseaux sociaux pour fonctionnaires publics a été lancé.

À partir du DGPE, quatre réunions régionales et cinq sous-régionales ont été organisées:

- Rencontre annuelle du Conseil latino-américain pour l'enregistrement de l'état civil, l'identification et les statistiques de l'état civil (CLARCIEV).
- IX^e Conférence et Réunion interaméricaine sur les achats publics (RICG).
- Séminaire sur la modernisation de la gestion municipale.
- Séminaire sous-régional sur l'accès à l'information publique.
- Rencontre centraméricaine des responsables de l'état civil.
- Rencontre sous-régionale entre la Colombie, l'Équateur et le Pérou sur la coopération en matière d'état civil.
- Rencontre RICG du groupe de travail sur les indicateurs des marchés publics dans les Amériques.
- Séminaire RICG sur les enchères inversées.
- Conférence internationale et séminaire RICG sur l'accès des MPME aux marchés publics.

En matière de coopération avec d'autres organismes internationaux, il y a lieu de mettre en évidence les initiatives réalisées conjointement avec la BID sur le gouvernement électronique, les marchés publics et en appui à la réalisation des rencontres de CLARCIEV et du RICG; le travail avec l'OCDE dans la fourniture de documents et de cadres analytiques en gestion publique; l'appui à la CAF pour la réalisation du Séminaire sur la modernisation de la gestion municipale; l'appui à l'UNICEF pour la réalisation de la Conférence régionale sur le droit à l'identité et à l'enregistrement universel des naissances; l'appui au CLAD pour la réalisation du Prix interaméricain sur l'innovation en gestion publique et le financement du PNUD pour le projet de registres d'état civil en Haïti.

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) est le service du Secrétariat général chargé d'appuyer le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et ses organes subsidiaires. Sa mission émane de la Charte de l'OEA, des Statuts et du Règlement du CIDI et de ses organes subsidiaires et du Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2009 (toujours en vigueur). Sa structure est régie par l'Instruction 08-01 Rev. 6 et répond aux mandats de l'Assemblée générale, du CIDI, des Sommets des Amériques et des instruments de l'Organisation, ainsi que de demandes ponctuelles de coopération d'aide technique de la part des États.

Au cours de 2013, le SEDI a réduit le nombre de ses départements à 3. À partir de décembre 2013, le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)

fait partie de ce Secrétariat. Une section de coopération technique a également été établie au Bureau du Secrétaire exécutif. Et en 2013 également, des rapports périodiques ont été remis au CIDI et un bulletin de nouvelles mensuel *noticiasSEDI* a été édité.

- **Dialogue politique en matière de développement**

Le SEDI a appuyé les réunions suivantes des ministres et hauts fonctionnaires et des commissions interaméricaines: XXI^e Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme (San Pedro Sula, Honduras, 5-6 septembre); VII^e Forum sur la compétitivité des Amériques (FCA) et Réunion annuelle du Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC) (Panama, 2-4 octobre); XVIII^e Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT) et son 50^e anniversaire (Medellín, Colombie, 11-12); III^e Dialogue interaméricain des hauts responsables des MPME (micro, petites et moyennes entreprises) (Brasilia, Brésil, 11-12 novembre); V^e Réunion de la Commission interaméricaine de la culture (CIC) (siège de l'OEA, 21-22 mars); VIII^e Réunion de la Commission interaméricaine des ports (CIP) (Cartagena, Colombie, 10-13 octobre); VIII^e Réunion ordinaire de la (COMCYT) (siège de l'OEA, 14-15 novembre). En tous les cas, les États ont participé au niveau ministériel ou vice-ministériel. À l'exception de la réunion MPME, le reste a déjà des offres de siège pour les deux ou trois prochaines réunions. Un appui a été manifesté aux divers réseaux thématiques qui fournissent un mécanisme de coopération et un échange d'expériences et de meilleures pratiques.

Au cours de l'année, les rapports suivants ont été présentés « Rapport régional. Travail décent et parité hommes-femmes », présenté par l'OIT et l'ONU, ainsi que « Meilleures pensions, meilleurs emplois » par la BID.

- **Renforcement des capacités**

On trouvera ci-après les plus importants programmes dans le domaine de l'éducation, de la politique énergétique, de la gestion intégrée des ressources en eau et du développement de la petite entreprise. La liste complète se trouve dans le Plan de travail annuel du SEDI, CIDI/doc.70/13.

- *Développement académique* – 1.744 bourses ont été accordées à des étudiants des États membres dans le cadre du Programme de bourses et de formation de l'OEA, du Programme de partenariats l'éducation et la formation (PAEC), le Programme de bourses de développement professionnel, le Programme de bourses pour Haïti, la Bourse MacLean pour la femme péruvienne et le Programme de bourses spéciales pour les Caraïbes anglophones (SPECAP). Ces divers programmes et les offres de formation en ligne ont profité à plus de 200.000 personnes.
- *Formation des enseignants* – La Réseau interaméricain de l'éducation pédagogique (RIED) a augmenté à plus de 18.000 utilisateurs actifs dans les Amériques et en dehors, qui s'entraident par l'échange de connaissances, d'expériences et de stratégies et qui tirent parti des opportunités de développement professionnel. Le «Collaboratoire interaméricain pour la profession d'enseignant (Co-PED) », une banque de connaissances multilingues d'accès ouvert, a été lancé. Une première visite d'étude pour l'échange de connaissances dans la profession d'enseignant a été coordonnée à Santo Domingo, République dominicaine.
- *MPME* – De petits centres de développement de l'entreprise ont été établis à la Barbade, au Belize, à la Dominique, à la et à Sainte-Lucie en collaboration avec l'Université du Texas à

San Antonio, l'Agence de développement des exportations des Caraïbes (*Caribbean Export*) et du Gouvernement des États-Unis par l'entremise de sa Mission permanente auprès de l'OEA. De petites entreprises d'Amérique centrale ont reçu une formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en coopération avec le Centre régional du Système d'intégration d'Amérique centrale pour la promotion des MPME (CENPROMYPE). En collaboration avec le Portail éducatif des Amériques de l'OEA et l'École des affaires Cave Hill de l'Université des Indes occidentales, un outil en ligne sur l'utilisation de l'Internet et des médias sociaux pour accroître les débouchés sur le marché, conçu par mes MPME des Caraïbes.

- *Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)* – Des PME du Honduras, de l'Équateur, du Costa Rica et du Mexique ont été formées à l'élaboration de plans d'action de RSE conçus conformément à leurs besoins et destinés à améliorer leur compétitivité, leur réputation, et leur accès à de nouveaux marchés. Il y a eu collaboration avec les parlements d'Amérique centrale pour fournir un appui technique aux législateurs et promouvoir l'élaboration de politiques pour stimuler des processus de gestion socialement responsables.
- *Gestion intégrée des ressources en eau* – Une aide technique a été fournie aux gouvernements de l'Argentine, de Bolivie et du Paraguay pour formuler une vision stratégique pour le développement du Bassin du Gran Chaco et il a été mis fin à l'élaboration du cours sur la diplomatie de l'eau. cours qui sera donné dans le cadre du plan d'études de l'Institut technologique de Monterrey au Mexique en 2014.
- *Énergie et atténuation du changement climatique* – L'initiative énergétique des Caraïbes (*Caribbean Energy Capacity Building Initiative (CECBI)*) a été lancée dans le but de collaborer avec les gouvernements des Caraïbes et les services publics d'énergie pour l'élaboration de projets d'efficacité énergétique et la mise en œuvre de programmes éducatifs et de sensibilisation énergétique. Présentée en 2012, l'initiative Production en cycle fermé a été exécutée à titre pilote en Équateur; le résultat de cette initiative a été la remise de la certification C2C (*Cradle to Cradle*) pour l'utilisation de produits éco-efficaces à une compagnie équatorienne de produits alimentaires. Un appui a été fourni au Guatemala pour la préparation d'un Plan de développement national des biocombustibles par le biais de l'Initiative des biocombustibles États-Unis-Brésil. Le Projet d'énergie durable des Caraïbes, financé par l'Union européenne a été concrétisée et a produit des politiques énergétiques nationales et des plans d'action à Antigua-et-Barbuda, à la Dominique, à la Grenade, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Sainte-Lucie.
- *Communautés durables et gestion des risques* – EU\$700.000 ont été octroyés à 14 ONG d'Amérique centrale et des Caraïbes pour l'élaboration de projets communautaires durables dans les énergies propres, la gestion des déchets, le recyclage, la résilience face aux catastrophes naturelles et le transport durable. Dans le cadre de cette initiative, une réunion des maires, planificateurs du développement et de la société civile a été tenue à La Antigua, Guatemala, pour partager des expériences et des pratiques optimales sur la façon de construire des villes plus viables. Une aide a été fournie à Antigua-et-Barbuda, aux Bahamas, à la République dominicaine, à la Grenade, à Haïti, à Sainte-Lucie, à Saint-Kitts-et-Nevis, ainsi qu'à Saint-Vincent-et-les Grenadines pour la restauration des fonctions des écosystèmes des récifs de corail pour le bénéfice des secteurs de la pêche et du tourisme. Un manuel a été élaboré pour la conception, l'installation et l'opération du Système d'alerte rapide en cas d'inondations, qui a été adopté par le Honduras comme document guide pour son Système national d'alerte rapide et qui servira de base pour d'autres États vulnérables face aux catastrophes naturelles. Le projet « Intégration de la perspective de genre et des droits dans la gestion intégrale des risques de catastrophes dans les Amériques » a été élaboré.

- *Paiements pour services environnementaux* – Dans le but de protéger les ressources naturelles et les services qu'elles fournissent, l'atelier « Formulation et mise en œuvre des systèmes de paiements pour services environnementaux » a été réalisé à Copan, Honduras, et a profité aux maires de la région du Trifinio au Honduras.
- *Petits hôtels des Caraïbes* – Par le biais du programme Réseau des petites entreprises de tourisme (STEN), des ateliers nationaux de formation ont été réalisés à l'intention de propriétaires et opérateurs de petits hôtels dans les pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) dans le but d'obtenir l'excellence dans les services et les entreprises.
- *Patrimoine culturel* – Une réunion de consultation d'experts des Caraïbes a été tenue (Christ Church, Barbade, 7-9 mai) pour analyser certains des défis les plus sérieux dans la conservation et la gestion effective du patrimoine culturel dans le but de stimuler le patrimoine culturel au profit du développement socio-économique.
- *Innovation* – Au cours du « II^e Séminaire sur l'innovation, la science et la technologie pour le développement énergétique efficient de l'Amérique centrale », tenu au Guatemala, des représentants de gouvernements, de la société civile, du milieu universitaire et d'entreprises fournissant des services ont partagé des expériences axées sur la promotion d'une plus grande efficacité énergétique dans les transports.

- **Coopération au développement**

Les programmes de coopération ont pris de l'envergure en 2013, avec une vingtaine de protocoles d'entente et d'accords signés pour faciliter la coopération et les alliances. De même, par le biais de la Section de coopération technique récemment créée au SEDI, des progrès ont été faits en vue d'améliorer la coordination et la synergie entre les secteurs. Quelques exemples :

- Dans le cadre du Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL), des missions d'aide technique sont constamment réalisées en vue de renforcer la capacité institutionnelle. À titre d'exemple, des fonctionnaires du Ministère du Travail du Guatemala se sont rendus en Équateur pour apprendre de première main les efforts fournis dans l'élimination du travail des enfants, alors que des fonctionnaires du Mexique ont visité l'Argentine pour recevoir de l'aide technique dans les programmes d'assurance-chômage.
- En partenariat avec la *Pontificia Universidad Católica* du Chili et l'Université des Indes occidentales (Mona-Jamaïque), des cours de diplôme en protection sociale seront offerts. L'accord avec l'Institut américain de recherches facilitera l'accès à une des organisations les plus grandes au monde dans le domaine de la recherche en sciences sociales et sciences du comportement.
- Par le biais d'accords signés avec le Conseil national de la science et de la technologie (CONACYT), *Harvard Kennedy School Executive Education* et l'Université de Cuenca (Équateur), plus de 620 bourses ont été octroyées pour des études de maîtrise et de doctorat en sciences et en ingénierie, ainsi que des bourses de développement professionnel. Ces nouveaux accords s'unissent aux alliances déjà établies avec le Groupe COIMBRA des universités du Brésil et d'autres. Divers accords similaires sont en voie de négociation avec possibilité de conclusion au cours de la première partie de 2014.
- Un accord de coopération technique a été établi avec le Gouvernement du Honduras pour l'élaboration et l'exécution de projets sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la région du Trifinio.
- Dix initiatives de coopération ont été réalisées par l'entremise du RIAC entre les États membre pour améliorer l'innovation, la productivité et la compétitivité. Dans le cadre de la

coopération sud-sud, des espaces ont été offerts pour le partage de plus de 60 pratiques et leçons apprises.

- Divers accords formels de coopération avec des partenaires stratégiques ont élargi l'Alliance de l'énergie et du climat des Amériques (ECPA) avec 20 institutions additionnelles.
- Un accord a été signé en Jamaïque pour élaborer et offrir un nouveau diplôme de troisième cycle pour les fonctionnaires publics dans le cadre du Réseau interaméricain de protection sociale (RIPSO).
- Un appui technique a été fourni à l'initiative Chemins vers la prospérité aux Amériques qui a tenu une réunion au Panama en octobre, qui constituait en fait un forum pour le partage des expériences et des meilleures pratiques.
- Il y a eu collaboration avec le Programme des casques blancs de l'Argentine pour renforcer le Système national des bénévoles du Service de coordination national pour la réduction des risques de catastrophe (CONRED) au Guatemala, ainsi qu'avec le projet « Renforcement du Système national de protection civile » en matière d'abris et de gestion de l'information logistique en El Salvador.

2.5 SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) est régi par l'Instruction 08/01, Rev. 4, « Structure du Secrétariat général » émise le 28 février 2011. Cette Instruction incorpore au Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (SE/CICAD), qui a rang de département, le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE), qui a rang de département, et le Département de la sécurité publique (DSP).

2.5.1 Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (SSM)

- **Renforcement d'institutions chargées de la sécurité nationale**

Le Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle a été membre de la « Commission chargée de réformer la sécurité publique au Honduras » (CRSP), qui a formulé et présenté au Conseil national de défense et de sécurité et au Président de la République sept propositions de réforme visant à créer une nouvelle structure au sein du Système national de sécurité. Au début de 2014, le décret qui confirmait le mandat de la CRSP a été terminé.

- **Processus de pacification sociale**

Presque deux années se sont écoulées depuis que le Secrétaire général a accepté d'être garant d'un processus de paix entre les deux bandes de rue rivales en El Salvador. Le SSM a élaboré une proposition intégrale qui vise à transiter à une troisième phase dirigée par le gouvernement national, concentrée sur quatre axes principaux: dialogue national d'intégration et de pacification sociale; décongestionnement des processus judiciaires et amélioration des conditions du système pénitentiaire; renforcement des bases locales du processus et aide aux victimes de la violence.

- **Mécanismes et forums de coopération**

Le Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle fait partie du Conseil du Programme mondial contre la criminalité organisée et le trafic illicite du Forum économique mondial dans lequel il

fournit des contributions régionales pour faire face aux problèmes les plus urgents et aux opportunités de notre temps.

2.5.2 Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

- **Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)**

La Sixième ronde d'évaluation a commencé avec une nouvelle méthodologie d'évaluation basée sur la mise en œuvre de 27 recommandations communes de la part des 34 États membres, émanées de la Stratégie continentale sur les drogues et son Plan d'action pour 2011-2015. Deux ateliers régionaux ont été réalisés pour former les entités coordinatrices nationales (ECN) du MEM de chaque pays au nouvel instrument d'évaluation et ses composantes. Une session préparatoire du Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) a été élaborée pour organiser et commencer le travail d'évaluation des 34 rapports nationaux, la Première Session de réfaction du GEG et 5 réunions/ateliers nationaux de coordination ont été tenus pour sensibiliser les autorités à ce nouveau processus et les encourager à une participation active.

- **Réduction de la demande**

2.450 spécialistes d'Amérique latine et des Caraïbes ont reçu une formation dans le cadre du Programme de formation et de certification pour la prévention de la consommation de drogues et de la violence et le traitement et la rééducation des toxicomanes (PROCCER). Les pays bénéficiaires ont été le Honduras, le Panama, El Salvador, le Nicaragua, le Guatemala, le Mexique et des pays des Caraïbes en collaboration avec l'Université des Indes occidentales.

- **Réduction et contrôle de l'offre**

28 cours et séminaires nationaux de formation ont été organisés, permettant ainsi la formation de 1.180 représentants d'organismes de sécurité, forces de police, douanes et organes de réglementation sur des thèmes d'intelligence stratégique et opérationnelle anti-drogues, d'intelligence prospective anti-drogues, contrôle et interdiction du trafic de drogue, sécurité douanière dans les ports, aéroports et frontières, contrôle de substances chimiques, production, identification et utilisation de drogues synthétiques, entre autres.

- **Lutte contre le blanchiment de fonds**

19 cours au total ont été organisés sur l'administration et la disposition de biens saisis et confisqués, les techniques spéciales d'enquête, l'intelligence stratégique, les enquêtes et jugements simulés auxquels ont participé près de 800 fonctionnaires de 10 États membres. Un document a été approuvé avec des mesures pour renforcer la coopération internationale pour une lutte effective contre le blanchiment d'actifs, le financement du terrorisme et la récupération de biens d'origine délictuelle, un guide d'auto-évaluation des systèmes de confiscation, un guide méthodologique sur l'enquête sur le patrimoine, des recommandations pour l'identification et l'analyse des facteurs de risque associés au blanchiment d'actifs et le financement du terrorisme et une proposition de recommandations pour l'amélioration des systèmes contre le blanchiment d'actifs au niveau des États membres de l'OEA.

- **Renforcement institutionnel**

Dans le cadre du Programme des tribunaux sur le traitement des drogues, le Costa Rica, la République dominicaine et l'Argentine ont lancé leurs premiers projets pilotes. La Jamaïque a inauguré son troisième tribunal alors que la Barbade et le Pérou lanceront un projet pilote en 2014. On a procédé au diagnostic et évaluation du pilote de Nuevo León, Mexique. Plus de 700 fonctionnaires dans huit pays ont profité d'une formation spécialisée dans le cadre du modèle. Grâce au programme SAVIA, des initiatives locales ont pu être cofinancées et des activités de formation ont été organisées pour des intervenants locaux. Des consultations sous-régionales ont été tenues relativement à des politiques d'intégration sociale et un premier brouillon du guide des politiques publiques sur l'intégration sociale et les drogues a été élaboré.

- **Observatoire interaméricain des drogues**

Le programme Réseau d'information dans les pays des Caraïbes et d'Amérique centrale a été mis en œuvre et des séminaires de formation ont été organisés à l'échelle nationale et régionale. Un rapport conjoint UNODC - CICADS sur les « Stimulants de type amphétamine en Amérique latine ». Une participation active a été maintenue dans diverses activités sur les méthodes, les indicateurs et les protocoles selon le programme COPOLAD. La Cinquième Réunion biennale des observateurs nationaux des drogues des Caraïbes a été réalisée. D'un autre côté, la CICAD et le CAMH ont poursuivi leur programme conjoint pour promouvoir la formation d'enquêteurs en matière de santé.

2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE)

- **Contrôles aux frontières**

Sécurité maritime : formation de 1 629 fonctionnaires dans le cadre de 9 activités. Sécurité aéroportuaire : 20 cours nationaux, sous-régionaux et évaluations spécialisées, 265 fonctionnaires formés. Sécurité des documents : 13 activités d'aide technique, 245 fonctionnaires formés. Contrôles douaniers et de l'immigration : 81 participants formés dans le cadre de 3 ateliers.

- **Protection des infrastructures critiques**

Il a continué son appui au Réseau continental d'équipes d'intervention en cas d'incident lié à la sécurité informatique (CSIRT), qui compte 19 CSIRT nationaux dans les pays membres. 723 fonctionnaires ont été formés dans le cadre 14 événements. Le programme de sécurité en tourisme a organisé 17 ateliers et cours, formant ainsi 640 participants. Il a mis sur pied un réseau d'experts identifiés dans des activités antérieures de formation au Mexique et en Amérique centrale. Le projet de Sécurité pour grands événements a réalisé trois activités auxquelles ont participé 61 fonctionnaires.

- **Assistance législative et lutte contre le financement du terrorisme**

Conjointement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et avec le SE/CICAD, il a appuyé le processus législatif au Paraguay et au Panama pour la révision de leurs lois nationales sur la lutte contre le terrorisme et son financement. Il a réalisé deux événements avec la participation de 70 fonctionnaires.

- **Renforcement des stratégies contre les menaces terroristes émergentes**

Il a organisé 12 activités liées aux exercices de simulation. Il a réuni 359 fonctionnaires pour évaluer la capacité de réponse et de gestion en cas de crise.

- **Partenariats avec d'autres organisations multilatérales et internationales**

Il a renforcé son interaction et sa coopération avec le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies (CTC), l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF), UNODC, UNICRI, IMO, l'OACI, l'Organisation mondiale des douanes (OMD), INTERPOL et avec des entités régionales, y compris le Conseil de l'Europe, SICA, CARICOM et APEC. De même, des accords de coopération ont été signés avec des Observateurs permanents comme Israël et l'Espagne et les alliances avec des organisations civiles et privées comme le Forum économique mondial, *Microsoft*, *Symantec*, *Trend Micro* et *Stop Think Connect*, entre autres, ont été renforcées. Sous la présidence de la Colombie et la vice-présidence du Canada, le CICTE a tenu sa Quatorzième Session les 20 et 21 février 2014 à Washington, D.C.

2.5.4 Département de la sécurité publique (DSP)

- **Réunion des ministres chargés de la sécurité publique (MISPA)**

L'appui technique et administratif nécessaire a été fourni pour la réalisation de la Quatrième Réunion des ministres de la sécurité publique (21-22 novembre 2013, Medellín, Colombie), ainsi qu'à la Réunion du Groupe technique subsidiaire sur la gestion de la police de la MISPA (8-9 octobre, Mexico, DF).

- **Lutte contre la traite des personnes**

Au nombre des activités visant la mise en œuvre du Plan de travail 2010-2015 contre la traite des personnes dans l'Hémisphère occidental, une table ronde a été organisée (juin 2013) pour sensibiliser les États membres, les représentants de la société civile et de la communauté internationale au délit de servitude domestique dans les Amériques. Un forum a été organisé à Lima, Pérou (septembre 2013) pour promouvoir et échanger l'information sur l'exploitation des travailleurs et la protection intégrale des victimes de la traite.

- **Lutte contre le trafic illicite d'armes**

Une législation-type a été préparée et soumise à l'examen des États membres. La Sixième Réunion du Groupe d'experts (24 avril 2013, Washington, DC) et la Quatorzième Réunion du Comité consultatif de la CIFTA (25 avril 2013) ont été organisées. Un appui a été fourni à la destruction de 13.530 armes à feu (8 498 au Costa Rica; 1 852 en El Salvador; 3 000 au Honduras; 180 à la Dominique) et, entre tous ces pays, plus de 58.000 unités de munitions

avec un poids total de presque 29 tonnes. Au moment de rédiger ce rapport, 25 États membres avaient reçu de l'équipement de marquage, qui leur a permis de marquer plus de 285.000 armes dans le cadre du projet « Promotion du marquage des armes à feu en Amérique latine et dans les Caraïbes ».

- **Déminage humanitaire**

Un appui logistique a été fourni aux démineurs colombiens pour la destruction de 182 engins explosifs et la libération de 1.045.240 mètres carrés de terrain aux fins d'usage productif. Des campagnes d'éducation ont été réalisées relativement au risque que représentent les mines pour sensibiliser 3.960 personnes dans 10 municipalités; 47 survivants des mines ont reçu de l'aide et un micro-financement a été fourni pour des projets productifs qui ont profité à 97 personnes. Un appui a été fourni à l'Équateur pour l'élimination de 88 mines sur une surface de 8.577 mètres carrés de terres dans la zone frontalière avec le Pérou, ainsi qu'au Pérou pour la destruction de 2.058 mines sur 24.483 mètres carrés. L'AICMA a prêté assistance à 17 victimes des mines péruviennes pour leur réhabilitation physique et psychologique.

- **Prévention de la violence**

Au Costa Rica, 50 représentants de la police et de la communauté ont été sensibilisés et formés à la prévention et à l'action contre la violence familiale. De même, un atelier de formation a été réalisé pour apporter des compétences de vie et une formation a été donnée pour l'emploi de jeunes internes au Centre de réinsertion juvénile des femmes en El Salvador.

- **Administration pénitentiaire**

Une méthodologie standardisée a été élaborée pour le contrôle et l'évaluation de projets et programmes de réintégration sociale axés sur la réduction de la récidive d'infractions. Le projet, mis en œuvre conjointement avec la Barbade, le Chili, le Costa Rica, la Jamaïque, le Panama, la République dominicaine l'Uruguay, a pour but de faciliter des instruments pour le renforcement des capacités institutionnelles pour l'administration des systèmes pénitentiaires axés sur la réintégration sociale de personnes privées de liberté.

- **Information sur la sécurité des citoyens**

Il a appuyé les États membres dans la collecte, la systématisation, l'analyse et l'évaluation des données officielles de sécurité publique pour l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale. Conjointement avec la Banque interaméricaine de développement (BID), il a participé à l'élaboration du Système régional d'indicateurs normalisés sur la sécurité des citoyens et la prévention de la violence (SES). Il a également participé à des activités destinées à renforcer les observatoires nationaux de sécurité des citoyens à la Barbade, en Équateur, à la Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago, ainsi que l'Observatoire et indice de sécurité démocratique du SICA (OBSICA).

- **Alliances avec des partenaires stratégiques**

Dans le cadre de l'accord de coopération signé en 2011 entre l'Association de police (AMERIPOL) et le Secrétariat général, deux agents de liaison ont été reçus. Ils ont, entre autres activités, fourni des conseils techniques en matière de gestion policière.

2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF)

Conformément à l'Instruction n° 08-01 Rev. 6 du 23 décembre 2013, le SAF est composé du Département des ressources humaines, du Département des services de gestion financière et administrative, du Département des services de l'information et de la technologie, du Département de la planification et de l'évaluation, Département des services d'achat et Département des services généraux. Sa mission consiste à jouer un rôle de premier plan dans toutes les activités d'appui administratif et à dispenser des conseils dans ce domaine, ce qui inclut la gestion budgétaire et financière, les services de technologies de l'information du Secrétariat général, la planification, l'évaluation et le suivi opérationnel des programmes, la gestion des services généraux, l'acquisition de biens et de services, la passation de contrats relatifs à ces biens et ces services, ainsi que la gestion et la formation du personnel, conformément aux principes établis en matière de gestion professionnelle.

Bureau du Secrétaire

Le Bureau du Secrétaire a continué d'appuyer les organes politiques de l'Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), faisant office de principal agent de liaison entre la CAAP et le Secrétariat général. Ce Bureau a également agi en coordination avec les différents secteurs du Secrétariat général en appui à ses programmes du point de vue financier et administratif pour diriger une série de réformes du Secrétariat général. Les progrès réalisés à cet égard ont été communiqués périodiquement aux États membres et à la Direction exécutive par le biais du « *Rapport trimestriel sur l'administration des ressources à l'OEA* ».

2.6.1 Département des ressources humaines (DRH)

-Conformément à la résolution AG/RES.2755(XLII-O/12) et conjointement avec l'Association du personnel, le DRH a continué de fournir un appui technique au groupe de travail de la CAAP pour la révision de la Stratégie intégrale des ressources humaines proposée par le SG/OEA.

-140 concours pour l'attribution de contrats à long et à court terme ont été réalisés, y compris plus de 360 entretiens devant panel.

-Un concours pour contrats continus a été organisé, il a résulté en l'octroi de ce type de contrats à 29 fonctionnaires du SG/OEA.

-Le premier cycle formel du Système d'évaluation du rendement (PES, par son sigle anglais) a été lancé.

-En coordination avec le Département des services de l'information et de la technologie (DSIT), la mise à jour automatique des indemnités journalières (*per diem*) sur OASES en fonction de l'information publiée mensuellement par les Nations Unies a été mise en œuvre. On a également conçu et mis en œuvre une page Web qui facilite l'accès immédiat à une information actualisée sur les taux d'indemnités journalières de toutes les villes de destination reconnues par l'ONU.

-Le Système de gestion des congés (LMS, par son sigle anglais) a été développé dans le but d'automatiser et de rendre plus efficace le processus d'administration des congés du personnel.

-Le paiement des avantages d'ordre statutaire (indemnité pour frais d'études, remboursement des frais d'études et mobilisation par transfert) dans le cadre du processus de paie, ce qui a réduit le temps administratif pour traiter de tels paiements.

-Il y a eu collaboration avec d'autres organismes internationaux pour identifier de meilleures pratiques en matière d'administration des visas G-4 et G-5.

-Par l'intermédiaire de l'Unité de la santé, le DRH a organisé la Foire annuelle de la santé pour promouvoir le bien-être des fonctionnaires et de leurs familles.

- Des ateliers informatifs ont été organisés sur des thèmes de retraite, de gestion du stress, en plus d'activités liées à la densité osseuse, le cancer, le VIH, le don de sang, entre autres.
- Des réductions des droits d'inscription ont été accordés à l'enregistrement pour des programmes de MBA à l'Université George Washington dans quatre programmes additionnels de maîtrise offerts par cette université.
- Un travail conjoint avec le DSIT a permis la création et la mise en œuvre d'un système électronique de demande et de sélection de stages pour les bureaux hors siège et les projets spéciaux.
- La cérémonie de remise des Prix du personnel a été organisée pour récompenser le rendement exemplaire et les années de service de 129 fonctionnaires du SG/OEA.
- L'entraînement et la certification du personnel du DRH a été mis en place dans le cadre du processus de mise en œuvre du système IPSAS.

2.6.2 Département des services de gestion financière et administrative (DSGFA)

- **Mise en œuvre du Système automatisé de commandes de frais de voyage TECS (Travel Expense Claim System)**

Le Système TECS vient de terminer sa première année de mise en œuvre et son succès est illustré par les résultats suivants :

- 1.576 TECs au total ont été générés, complétés et approuvés dans les 30 jours suivant la finalisation du voyage;
 - EU\$ 98.635 en fonds ont été remboursés au SG par les voyageurs au titre de voyages annulés ou de changements au plan de voyage initial;
 - EU\$ 62.281 au total ont été remboursés aux voyageurs pour les dépenses additionnelles qui leur avaient été occasionnées.
- **Transferts électroniques en monnaie étrangère pour les bureaux du SG/OEA dans les États membres et les bureaux de projet**

Au cours de 2013, le DSGFA a mené à bonne fin la mise en œuvre de la plateforme électronique pour l'envoi électronique en monnaie locale aux bureaux du SG/OEA dans les États membres et les bureaux de projet, à l'exception du Paraguay qui sera incorporé au début de 2014.

- **Résultats budgétaires du SG/OEA**

Fonds ordinaire

- L'Assemblée générale extraordinaire a adopté le 30 octobre 2013 le Programme-budget correspondant à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2014, pour un montant total d'EU\$82.978.100, ce qui représente une diminution d'EU\$892.407 par rapport à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2013. Ce budget sera financé par une affectation de quotes-parts pour un montant total d'EU\$81.105.400 et d'autres recettes pour EU\$1.872.700.
- À la fin de l'exercice budgétaire 2013, le Secrétariat général avait exécuté EU\$83,4 millions, ce qui correspond à 99,5% du budget approuvé.
- Bien que le Sous-fonds de réserve ait terminé l'année 2013 avec un déficit d'EU\$0.7 million, ce déficit est compensé par les arriérés de quotes-parts qui s'élevaient à EU\$1,9 millions à la fin 201, dont EU\$0.2 million ont été encaissés en janvier 2014.

Fonds spécifiques

- La valeur nette des contributions en espèces aux fonds spécifiques s'est élevée à EU\$68,4¹ millions en 2013 contre une valeur nette d'EU\$64,9 millions en 2012.
- Les trois principaux contributeurs en 2013 ont été les États-Unis avec EU\$27.0 millions, ou 39,5% des contributions totales, suivis du Canada avec EU\$13.1 millions, ou 19,1%, et les Pays-Bas avec EU\$8,8 millions, ou 12,9%. Sur les EU\$68,4 millions versés en contributions en 2013, 64,3% l'ont été par des États membres, 24,7% par des Observateurs permanents et 11,0% par d'autres institutions et donateurs.
- Par rapport à 2012, les États membres ont réduit leurs contributions de 5,9%. En contraste, les contributions des Observateurs permanents ont augmenté de 27,9%, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des contributions des Pays-Bas, de la Suède et de l'Union européenne.
- D'autres institutions et donateurs ont augmenté leurs contributions de 50,9%. Certaines organisations comme les Nations Unies, la Société andine de développement et la Commission nationale des activités spatiales ont augmenté leurs contributions de façon significative. Par contraste, la Banque interaméricaine de développement a considérablement réduit sa contribution.

En 2013, le niveau total des dépenses a atteint la somme d'EU\$62,2² millions, ce qui représente une réduction d'EU\$0,4 million ou 0,6% par rapport à 2012. Plus de 32,9% du total des dépenses est lié aux projets gérés par le Chapitre 6 - Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, suivi du Chapitre 8 - Secrétariat exécutif au développement intégré, avec 23,6% et du Chapitre 7 - Secrétariat aux questions politiques, avec 22,4%. Par rapport aux EU\$62,2 millions de dépenses totales, EU\$25,2 millions, ou 40,5%, sont liés aux dépenses au titre de l'exécution de contrats, alors que EU\$10,9 millions ou 17,6% sont liés aux frais de voyage. Les coûts de personnel se sont montés à EU\$10,8 millions ou 17,4% du total des dépenses.

2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS)

Dans le cadre du processus de modernisation proposé par le SAF, le DSIT a mis en marche un ensemble de services informatiques (LMS- Système de gestion intégrale des congés du personnel, PMS II- Incorporation des améliorations demandées par les utilisateurs du Système de gestion des projets, « Accountability Tab » dans le cadre du Portail de l'OEA, le Diagramme OEA OPDB - dans le cadre du Portail de l'OEA, la Base de données des ressources humaines OPDB - système qui permet d'avoir accès à la structure organisationnelle de l'OEA-, entre autres). Cet ensemble d'applications corporatives a été complété par une série de services conçus spécialement pour les divers secteurs de l'Organisation tels que le Système de gestion des projets électoraux, développé spécialement pour le secteur des Observations électORAles. Étant donné l'obsolescence du système de gestion institutionnelle « OASES », des alternatives ont été présentées à l'ITGC (*Information Technology Governance Committee*) pour leur remplacement tant au niveau fonctionnel qu'à celui des structures de données.

¹ Préliminaire et non audité.

² Préliminaire et non audité.

Dans le cadre de l'actualisation technologique requise pour appuyer les services existants, la migration des systèmes de téléphonie à une plateforme de nouvelle génération basée sur VoIP (voix sur protocole Internet) a été menée à bonne fin. D'autre part, on a continué à surveiller la stratégie OWEMS (*OAS Workstation Energy Management System*) aux fins de réduire les émissions de gaz, tout en réduisant le coût total de l'énergie pour assurer le fonctionnement. Aux fins de pouvoir adapter l'infrastructure technologique à la demande constante des utilisateurs de pouvoir utiliser leurs dispositifs mobiles, l'ITGC a approuvé la stratégie proposée en estimant sa mise en œuvre possible pour le premier semestre de 2014. Au cours de 2013, le DOITS a traité 7.595 demandes de soutien technique par l'entremise de son service de dépannage (Help Desk).

Répondant aux divers mandats qui régissent l'Organisation, le DOITS a continué de fournir un appui aux divers secteurs de cette dernière, et il convient de souligner à ce sujet l'organisation de trois séminaires tenus conjointement avec le Secrétariat exécutif du CICTE en utilisant le Laboratoire de sécurité informatique aux fins de poursuivre le programme de sensibilisation sur ce thème au niveau national.

En réponse à la résolution émanée de l'Assemblée générale, un plan d'action a été présenté à la CAAP pour optimiser l'utilisation des technologies de communications existantes au sein de l'Organisation, plan d'action qui a été approuvé et soumis à l'examen du Conseil permanent.

2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation (DPE)

Au cours de la période couverte par le présent rapport, les activités suivantes ont été réalisées:

- Proposition de programme-budget 2014, dans une version élargie qui inclut une proposition de budget axé sur les résultats, complémentée par le Plan opérationnel 2014.
- Rapport détaillé sur les coûts liés aux résolutions présentées à l'Assemblée générale.
- Nouveaux rapports sur les mandats, les résultats escomptés et les ressources programmées, présentés à la CAAP.
- 57 nouvelles propositions de projets analysés et présentés à la CEP.
- Module de formulation de projets avec une information actualisée.
- Évaluations à moyen terme de projets de MAPP.
- Personnel du SG, des Missions permanentes auprès de l'OEA et des institutions des États membres formés à la formulation, au contrôle et à l'évaluation des projets.

2.6.5 Département des services d'achat (DP)

- **En matière de gestion des achats**

- Il a poursuivi la révision des processus pour créer une plus grande efficacité et a proposé des alternatives pour traiter des actions de routine et de peu de valeur ajoutée.
- Il a recentralisé le processus des achats liés au Département de gestion des conférences et réunions.
- Il a mené à bonne fin le projet pilote d'un système robuste de cartes de crédit et a réussi à remplacer l'ancien système, qui présentait des risques et était devenu obsolète, par un système qui présente des avantages significatifs pour l'organisation.
- Il a effectué plus de 35,000 transactions d'une valeur supérieure à EU\$88 millions.

- Huit appels d'offres en suspens depuis 2012 ont été conclus et 21 nouveaux processus ont été lancés au cours de 2013. Ces processus ont permis de faire des économies directes de plus de EU\$68.000.
- Il a révisé le portefeuille d'assurances du SG/OEA, il a obtenu des améliorations considérables, il a réduit le coût réel de renouvellement des primes de façon à ce qu'elles coïncident avec les restrictions budgétaires annuelles.
- Il a actualisé les lignes directrices pour les processus compétitifs et les processus d'évaluation, suivant la demande de la Commission européenne (FAFA).

- **En matière de gestion des voyages**

- Il a émis la première politique de voyages du SG/OAS. Il a géré l'achat de billets d'avion et a s'est assuré que toute transaction était conforme à la résolution du Conseil permanent qui exige que tous les billets soient achetés en classe économique ou qu'ils soient autorisés par le Secrétaire général.
- Il a coordonné l'achat de presque 5,000 billets d'avion par l'entremise de la société Omega Travel (OWT) pour un montant approximatif de plus de EU\$4.8 millions.
- Le DC et le DFAMS sont parvenus à accélérer le rapprochement des dépenses liées aux voyages. Ils ont travaillé dur avec les différents secteurs afin d'accélérer les processus et pouvoir clôturer les comptes tous les mois.
- Le DC a continué de réviser les rapports de voyage afin de récupérer les billets d'avion qui, auparavant, étaient annulés et non réutilisés. Les économies réalisées grâce à cette activité dépassent les EU\$40,000.

- **Administration des fournisseurs**

- Il a continué la négociation avec les principaux fournisseurs en vue d'obtenir des avantages plus importants et de meilleures conditions pour l'Organisation. Au nombre de ces avantages, il convient de mettre en évidence des améliorations considérables et de grands avantages avec les principales lignes aériennes du Continent, des tarifs préférentiels et des primes avec les chaînes les plus importantes des Amériques, ainsi que des améliorations dans l'administration des achats de fournitures de bureau. Les économies réalisées à ce titre dépassent les EU\$375,000.
- Il a révisé la base de données des fournisseurs pour améliorer le processus d'enregistrement et de maintien des fichiers. Au cours de ce processus, plus de 20,000 fournisseurs inactifs ont été identifiés et désactivés.

2.6.6 Département des services généraux (DSG)

Aux termes de l'Instruction n° 08-01 rev. 6, du 23 décembre 2013, le Département des services généraux (SAF/DSG), par l'intermédiaire du Secrétaire aux questions administratives et financières, offre les services suivants:

- services consultatifs au Secrétariat général et aux organes politiques pour toutes les questions administratives liées aux plans, politiques, procédures et normes relatifs à la gestion et à l'entretien des bâtiments;
- services généraux, ce qui inclut la sécurité, la location de bureaux, les services de messagerie et de transport, la reproduction des documents, les espaces de stationnement des véhicules et la réalisation de l'inventaire.

2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Le Secrétariat aux questions juridiques (SAJ) fournit, dans sa sphère de compétence, des services consultatifs à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, au Conseil permanent, à la Réunion des ministres de la justice, au Secrétariat général et à d'autres organes, organismes et entités de l'OEA. Ses services consultatifs portent sur le droit international et sur le développement et la codification du droit interaméricain. Il appuie les mécanismes de suivi de certaines conventions interaméricaines, fait office de dépositaire et de source d'information sur les traités interaméricains et les accords souscrits par l'OEA et ses organes. Il diffuse également des informations sur les instruments juridiques de l'OEA et ses programmes juridiques et élabore, promeut et exécute le Programme interaméricain de développement du droit international. Il fournit par ailleurs d'autres services liés à la coopération juridique interaméricaine. Le SAJ est composé du Bureau exécutif du Secrétaire et des dépendances suivantes : le Département du droit international et le Département de la coopération juridique (Secrétariat technique des Mécanismes de coopération juridique).

Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques

Le Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques a assuré la direction, la planification et la coordination des programmes, activités et interventions dans ce secteur. En particulier, dans le cadre de ses attributions d'appui aux organes chargés du développement du droit interaméricain, il a fourni des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent ainsi qu'aux sessions du Comité juridique interaméricain et au Cours de droit international.

Pour faire connaître les travaux juridiques de l'Organisation, en 2013, le Secrétaire aux questions juridiques a participé à des séminaires et à des cours et a fait des conférences dans plusieurs Écoles diplomatiques de pays membres et il a présenté le programme juridique de l'Organisation dans des réunions convoquées par des universités et des collèges d'avocats.

Ce bureau est chargé des programmes relatifs aux facilitateurs judiciaires, au Réseau pour la sécurité du consommateur et au Suivi de la Convention sur les personnes handicapées.

Programme des facilitateurs judiciaires

L'Assemblée générale de l'OEA a adopté la résolution AG/RES. 2768 (XLIII-O/13) «Renforcement des activités du Programme interaméricain de facilitateurs judiciaires» et a chargé le Secrétariat général de continuer à aider les États membres qui en font la demande à établir des Services nationaux de facilitateurs judiciaires.

Au cours de 2013, la collaboration pour l'établissement de Services nationaux de facilitateurs judiciaires a été étendue à sept pays: Argentine (Province de Corrientes), Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et Paraguay), ainsi qu'aux organes d'intégration en Amérique centrale. Le réseau même s'est également étendu à 7,266 facilitateurs, 40% d'entre eux des femmes. Les facilitateurs sont des leaders locaux qui collaborent volontairement avec la justice; ils sont sélectionnés par leur communauté et sont nommés par le juge local qui les forme et les supervise. Au cours de l'année, ils ont fourni 31 mille services d'accès (démarches confiées par les autorités judiciaires ou cas remis par les facilitateurs à ces dernières), 80 mille services de prévention (services de consultation et médiations) et ils ont fourni des

renseignements à plus de 202 mille personnes sur diverses normes juridiques et leurs droits à des discussions.

En outre, le Programme interaméricain de facilitateurs judiciaires, en partenariat avec sept universités locales, a formé 1,198 agents de justice au niveau de troisième cycle et 40 au niveau de maîtrise.

Droits des consommateurs

Le SAJ réalise des activités pour diffuser et renforcer la protection juridique des consommateurs. Dans ce cadre, le Réseau pour la sécurité et la santé du consommateur (RCSS) a renforcé la capacité de contrôle de la sécurité des produits en circulation dans le Continent en formant plus de 500 hauts fonctionnaires des autorités en matière de consommation, de métrologie et de santé, en fournissant à temps des informations sur les alertes aux produits dangereux qui se trouvent sur le marché. Le Réseau a également fourni l'échange d'expériences et la coopération entre les pays, se confirmant ainsi comme le principal forum continental de coopération pour la surveillance des marchés relativement à la sécurité des produits.

Personnes handicapées

Le cadre réglementaire et institutionnel pour l'exercice des droits des personnes handicapées en Haïti a été renforcé. 528 fonctionnaires ministériels et magistrats ont été formés dans ce pays dans le cadre du « Projet pour le renforcement du cadre juridique pour les personnes handicapées d'Haïti ».

En tant que secrétariat technique du comité de suivi de la Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées (CIADDIS), il a collaboré à l'adoption d'un format unique de rapport pour le Programme d'action (PAD) et la convention, ayant reçu au total 13 rapports nationaux au moment de l'élaboration de ce rapport.

2.7.1 Département du droit international (DDI)

Au cours de 2013, le DDI a fourni des services juridiques dans le domaine du droit international aux organes de l'Organisation pour des questions telles que l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels, le droit international humanitaire, la Cour pénale internationale, la défense publique et l'accès à la justice, la discrimination et l'intolérance, les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les groupes LGBTI, les personnes âgées, les réfugiés, les déplacés dans leur propre pays et les apatrides, entre autres. Le DDI a également mis en œuvre le Programme interaméricain de développement du droit international.

En sa qualité de secrétariat du Comité juridique interaméricain (CJI), le DDI a fourni à cet organe un appui technique et administratif tout au long de l'année. Par ailleurs, il a continué à mettre en œuvre des projets financés par des fonds spécifiques relatifs au Programme d'action pour les peuples autochtones des Amériques, au Programme d'accès à l'information, au Programme des garanties mobilières, au Programme d'arbitrage et au Programme pour les personnes d'ascendance africaine, entre autres, ainsi qu'à appuyer les répliques que les participants mettent en œuvre dans leurs pays.

En exécution du Programme interaméricain de développement du droit international, le DDI a organisé des événements et a édité et distribué diverses publications. On trouvera le détail de la mise en œuvre du Programme dans le document CP/CAJP/INF.211/14 du 24 janvier 2014. De même, durant la période couverte par le présent rapport, le DDI a continué d'administrer sa page Web ainsi que celui du CJI. Sa boutique en ligne contient un catalogue complet de toutes les publications du DDI.

Le DDI a continué d'exercer son attribution de dépositaire des traités interaméricains et des accords bilatéraux. Le site web du DDI (www.oas.org/dil) permet de consulter les informations actualisées dans ce domaine et de suivre toutes les activités réalisées par le DDI en 2013. En outre, le Département publie souvent des bulletins d'information et/ou des communiqués de presse qui donnent des détails sur toutes ses activités.

2.7.2 Département de la coopération juridique (DCJ)

Le DCJ a fourni des services consultatifs et de secrétariat technique aux réunions suivantes:

Réunions des ministres de la Justice ou des ministres ou procureurs généraux des Amériques (REMJA)

- Expansion, maintien et actualisation des différentes composantes du Réseau continental d'échange d'informations pour l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition (« Réseau en matière pénale »).
 - Création de 30 comptes dans le Système de communication électronique sécurisé du Réseau à l'intention de nouveaux utilisateurs.
 - Actualisation continue du Réseau en matière pénale.
- Atelier régional de formation contre le délit cybernétique, Lima, Pérou, du 11 au 13 mars 2013.

Coopération dans le cadre de la Convention interaméricaine contre la corruption et son mécanisme de suivi (MESICIC)

- Vingt-et-unième Réunion ordinaire du Comité d'experts du MESICIC, 18 au 22 mars 2013. Cette réunion a adopté les rapports sur le deuxième groupe de pays analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (Pérou, Costa Rica, Argentine, Trinité-et-Tobago et Honduras).
- Visites *in situ* au troisième groupe d'États analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (Panama, Chili, Uruguay, Colombie et Guatemala), avril-mai 2013.
- Vingt-deuxième Réunion ordinaire du Comité d'experts du MESICIC, du 9 au 13 septembre 2013. Cette réunion a adopté les rapports sur le troisième groupe de pays analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (Panama, Chili, Uruguay, Colombie et Guatemala).
- Visites *in situ* au quatrième groupe d'États analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (République dominicaine, Canada, Équateur et Guyana), septembre-octobre 2013.
- Adoption par le Comité d'experts du MESICIC de:
 - Loi-type sur la déclaration d'intérêts, de revenus, d'actifs et de passifs de toute personne exerçant des fonctions publiques (mars 2013.);
 - Loi-type et pour faciliter et encourager le dépôt de plaintes pour actes de corruption et pour protéger dénonciateurs et témoin (mars 2013).

- Le deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (septembre 2013).

Collaboration avec d'autres organismes internationaux:

Le DCJ continue de mettre en œuvre ses travaux en étroite collaboration avec d'autres institutions internationales, telles que les Nations Unies, la BID, le Conseil de l'Europe et l'OCDE, et avec des organismes sous régionaux.

2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Secrétariat aux relations extérieures (SRE) a été créé en 2008 aux termes de l'Instruction n° 08-01, dans le but de mettre au point et d'exécuter les principales tâches en matière de diffusion de l'Organisation. Il est composé du Département de la presse et de la communication, du Département des questions internationales et du Musée d'art des Amériques. Il met en œuvre des stratégies qui incluent l'identité institutionnelle, l'élaboration du message et de son contenu, les relations avec les différents publics concernés, l'appui aux activités culturelles, la mobilisation de ressources, l'établissement de partenariats et le développement de relations et d'activités avec divers gouvernements, institutions internationales et secteurs de la société.

La Secrétariat aux relations extérieures a travaillé avec des membres du Congrès pour renforcer les contacts réguliers et le dialogue. Cette collaboration a permis de réaliser des rencontres avec les bureaux de sénateurs et de représentants sur la réforme institutionnelle, la présentation du Rapport sur les drogues, le jugement de la Cour constitutionnelle de la République dominicaine sur la définition de citoyenneté, la trêve entre les gangs de rue en El Salvador, la situation des droits de l'homme et les élections dans divers pays. Des réunions et événements importants ont été tenus avec la communauté latine, notamment le symposium sur l'avenir de cette dernière, en parallèle avec la deuxième investiture du Président Barack Obama.

Par ailleurs, le programme fait appel au Think Tanks et aux leaders du milieu universitaire pour l'échange d'informations. Les principales réalisations ont été deux discussions de haut niveau entre Think Tanks et leaders de la communauté universitaire et le Secrétaire général, la présentation du Rapport sur les drogues de l'OEA dans l'immeuble bien connu de Chatham House à Londres, le lancement du cycle de conférences de haut niveau sur l'OEA à l'Université George Washington et la participation de l'OEA à la conférence annuelle de l'Association des études latino-américaines. L'Organisation a joué un rôle clé lors de la conférence annuelle sur les Amériques, réalisée dans cette ville et organisée conjointement par l'OEA, le Dialogue interaméricain et la Banque de développement d'Amérique latine. Des informations sur les priorités de l'OEA ont été fournies aux nouveaux leaders dans des thèmes d'intérêt pour le Continent à la Brookings Institution, au *Center for Security and International Studies* et à l'Atlantic Council, entre autres institutions.

2.8.1 Département de la presse et de la communication (DPC)

Le Département de la presse et de la communication (DPC) a transmis à l'opinion publique du Continent américain le message politique central défini par les hautes autorités du Secrétariat général et a présenté les activités des Secrétariats et Commissions de l'OEA.

Dans cette perspective:

- Il a produit chaque jour, sept jour sur sept, des communiqués accompagnés de matériel photographique et audiovisuel, qu'il distribue au moyen d'une précieuse liste de distribution de médias de communication, mise sur pied ces dernières années, qui lui permet d'atteindre plus de 6,000 médias en espagnol et en anglais de l'ensemble du continent ainsi que des personnalités influentes.
- Pour atteindre l'objectif de maintenir la présence informative de l'OEA, des stratégies ont été étudiées et élaborées de manière permanente, pour adapter le travail aux exigences journalistiques des 34 pays.
- Dans cette ligne, au cours de l'année écoulée, le travail avec les réseaux sociaux a été renforcé, et on a constaté une augmentation notable du nombre des adeptes de « twitter » et de « Facebook ». Une mise à jour quotidienne des messages a été effectuée, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de « re-twit » de nos messages sur les deux principaux réseaux. S'il est vrai qu'il y a des messages politiques critiques, une conclusion évidente et visible est que l'OEA est vue comme un organisme gravitant dans la réalité politique de la région.
- Le travail audiovisuel a également été intensifié, avec un minimum de technologie, et avec plus d'imagination que de ressources matérielles, nous avons augmenté le nombre de spots qui montrent les principales activités que réalise l'OEA, lesquelles reflètent essentiellement l'essence des quatre piliers.
- La Bulletin de nouvelles (Newsletter) est distribué mensuellement et contient les discours du SG et/ou du SGA devant les think tanks, les universités et les partis politiques des 34 pays
- Le Secrétariat général est tenu informé 24 h sur 24 / 7 jours sur 7 des événements et des nouvelles politiques pertinentes.
- Les envois quotidiens (365 jours) de nouvelles aux autorités de l'OEA se sont poursuivis.

Presse écrite:

- Communiqués: 951 communiqués ont été diffusés.
- Dans les communiqués, on a ajouté au texte de base des photos, des vidéos, des audio clips et, dans certains cas, des discours/documents
- Mailchimp: le système de distribution a permis le renouvellement des listes d'envoi et a établi l'actualisation automatique de ces dernières;
La distribution atteint 3,650 médias en espagnol; 1,336 médias en anglais; 167 médias en français; 67 médias en portugais.
Un système de souscription aux communiqués est maintenu par le biais de l'Internet.
- Newsletter: 12 bulletins par année ont été distribués, ils contiennent des discours du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint.

Radio/télévision:

La production de cette année:

- Vidéos et matériels audio avec des informations sur les activités de l'OEA;
- Un mini-programme de radio destiné exclusivement aux Caraïbes -OAS Today- produit quotidiennement. Le matériel de base qui est envoyé aux stations de radio et de télévision des 34 pays est une synthèse des Conseils permanents, disponible en espagnol et en anglais.
- Diffusion des réunions complètes et éditées en format audio et vidéo du Conseil permanent.

Réseaux sociaux:

La stratégie qui est maintenue vise l'inclusion de messages politiques et programmatiques, en coordination avec les secrétariats, moyennant des produits en de nombreux formats. Elle a systématisé la méthode d'émission des messages sur les réseaux sociaux et de réponse à ceux-ci, tout en veillant à tout moment à ce que ces messages soient conformes, en matière politique, aux positions du Secrétariat général..

Facebook: la tendance à l'augmentation des adeptes se maintient.

Twitter: la tendance à l'augmentation des adeptes se maintient également sur ce réseau.

Web:

Une image active et en mouvement de la page Web de l'Organisation a été consolidée.

Le « carrousel », qui fait pivoter les photographies thématiques, a intensifié son activité avec des annonces d'événements institutionnels

Le renouvellement des nouvelles dans la colonne de presse de la page d'accueil a été accéléré: 627 ont été publiées

Les thèmes d'entrée dans la section des piliers de l'OEA et dans les 12 boîtes de thèmes institutionnels sont actualisés périodiquement, avec une attention particulière sur la participation des minorités

Un protocole a été distribué aux secrétariats avec des guides de base pour les sous-sites de la page Web gérés par d'autres départements, ceci en vue d'offrir une image homogène et institutionnelle.

Thèmes institutionnels:

« L'OEA en action » met en lumière tous les mois, par l'intermédiaire d'un clip de quelque 2 minutes (produit par le DPC), des documents et des liens ainsi que des activités de l'OEA donnant une image positive de l'Organisation mais qui ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent de la part des médias.

Information non disponible”

2.8.2 Département des questions internationales (DAI)

Le Département des questions internationales (DAI) a renforcé les relations de l'OEA avec les Observateurs permanents, les organisations de la société civile (OSC) les acteurs sociaux et les organismes internationaux. Il a également fait connaître ses travaux au moyen de la Chaire des Amériques, la série de tables rondes sur les politiques et de sessions d'information.

Le DAI a accordé un appui aux secteurs techniques de l'OEA pour la mobilisation d'EU\$18,5 millions en espèces et en nature donnés par les pays Observateurs permanents près l'OEA pour des programmes à fort impact. En outre, des demandes ont été reçues du Montenegro, de la Principauté du Liechtenstein et de l'Ordre souverain de Malte pour devenir Observateurs permanents près l'OEA, demandes présentées au Conseil permanent en 2013 et les deux premières ont été approuvées en janvier 2014.

Le Département a organisé des visites du Secrétaire général en Espagne, en France, en Italie, au Royaume-Uni et au Saint-Siège où des réunions ont été tenues avec des chefs d'État et de gouvernement, des ministres des Relations extérieures et d'autres autorités. Il a également réalisé le Deuxième Dialogue sur les politiques entre l'Union européenne et le Secrétariat

général de l'OEA (SG/OEA). Des sessions d'information ont également été coordonnées entre des fonctionnaires de l'OEA et les Observateurs permanents pour présenter des programmes réussis et échanger des pratiques.

Le DAI a coordonné la participation des organisations de la société civile (OSC) à 30 forums sur place et virtuels dans le cadre du Conseil permanent, du CIDI et d'autres activités du Secrétariat général. Lors de la XLIII^e Assemblée générale, on a enregistré la plus forte participation de la société civile dans l'histoire de l'OEA avec environ 300 représentants de 168 organisations provenant de 29 pays. Le Conseil permanent a approuvé les demandes de 35 OSC pour inscription à l'OEA. Le Prix Vidanta a également été décerné, avec la SEGIB et la Fondation Vidanta, à quatre OSC.

Dans le cadre des Nations Unies, le DAI a coordonné la participation du SG/OEA à la 68^e Assemblée générale et la visite du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon à l'OEA dans le cadre d'une session protocolaire du Conseil permanent. Il a facilité des réunions programmatiques avec le PNUD, le Conseil des droits de l'homme, l'UNESCO, l'OIT et l'ONUSIDA; il a finalisé les négociations pour la souscription d'accords de coopération avec ONUSIDA et l'Alliance des Civilisations; des activités ont été réalisées avec l'Organisation internationale de la Francophonie, IDEA International, l'OPS et l'IICA.

Dans le cadre des programmes de diffusion, 78 sessions d'information ont été réalisées pour 2,206 diplomates, militaires, représentants de la société civile et étudiants. Avec la participation de presque 1,300 personnes, huit Tables rondes sur les politiques de l'OEA ont été organisées, ainsi que deux Chaires des Amériques sur la migration, l'éducation, les droits de l'homme, la problématique des personnes d'ascendance africaine, les questions de genre, la servitude domestique, les tendances politiques et les perspectives économiques en 2013 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le problème des drogues dans les Amériques, l'agriculture et l'accès à l'eau, ainsi que le Mois national du patrimoine hispanique.

2.8.3 Musée d'art des Amériques (AMA)

L'AMA a été fondé en 1976 par une résolution du Conseil permanent dans le but de promouvoir le patrimoine et l'identité culturelle de ses pays membres. La programmation de l'AMA a été rendue possible grâce à des partenariats avec des entités des États membres et des Observateurs, ainsi qu'avec d'autres entités comme le Centre culturel de la BID et le Programme d'art de la Banque mondiale. La fondation des Amis de l'AMA joue également un rôle clé dans les levées de fonds de la programmation. D'autres exemples de partenariat sont le programme de numérisation des archives historiques de l'AMA, avec le Musée des Beaux-Arts de Houston et avec l'Université d'Oklahoma et son musée dans lequel a eu lieu l'exposition « Liberté d'expression: le Musée d'art des Amériques et la guerre froide ».

La programmation de 2013 a inclus des expositions, des conférences, du cinéma, des ateliers et des visites guidées. Des 11.636 visiteurs reçus au long de l'année, 1.202 étaient des participants aux programmes publics. La couverture médiatique de l'AMA a été vaste et a inclus de nouveaux médias locaux et internationaux comme le Norman Transcript (Oklahoma, États-Unis), Bzzz (Brésil), Diario Libre (République dominicaine), P3 (Portugal) et Haïti Innovation, ainsi que Washington Post, Washington Diplomat, Washingtonian, Washington City Paper, DCist, Cultural Tourism DC, Georgetown, Metro Weekly et des blogues d'art, entre autres celui de la ville de Washington. Au cours de 2013, 115 pages de publicité ont été obtenues, ce qui représente une économie de EU\$322.000.

Expositions au siège de l'AMA

- Fusion: retraçant les migrations d'Asie aux Amériques par l'entremise de la collection de l'AMA
- Procession, Eva Rocha, Brésil/États-Unis - Centre d'art latino-américain de Virginie
- Un lieu sans repos, Luis González Palma, Guatemala
- Terrain commun: République dominicaine et Haïti

Galerie de la rue F

- Portraits du pouvoir, Alejandro Almaraz, Argentine
- Brésil, Mon Brésil: Contrastes de la modernité, Marília Bulhões, Brésil
- L'incendie de la visibilité, Anne- Lise Large, France/États-Unis.

Programmation parallèle

- Échantillon de mixographies de Fernando de Szyszlo, Pérou
- Blessure de la mort, Collaboration avec la CIM
- Illumination des opportunités, Darren Mahuron, États-Unis
- Le processus créatif, discussion avec l'artiste guatémaltèque Luis González Palma
- Symposium - Constellations: passé, présent et futur de la collection de l'AMA
- Art After Dark, principal événement de récolte de fonds (750 personnes présentes)
- Concert de l'orchestre Fondation Tocando Puertas, Colombie
- Présentation au XXXI^e Congrès international de l'Association d'études latino-américaines
- Cine Américas – cycle de cinéma dominicain
- Triennale de l'Associacion d'art latino-américain (en el AMA)
- 15 ateliers pour familles et groupes scolaires

3. ENTITÉS ET ORGANISMES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS

3.1 COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

La Cour interaméricaine des droits de l'homme est un organe conventionnel formellement établie le 3 septembre 1979 à la suite de l'entrée en vigueur de la Convention américaine relative aux droits de l'homme en date du 18 juillet 1978. Son Statut stipule qu'elle doit être une « institution judiciaire autonome », dont l'objectif est d'appliquer et d'interpréter la Convention américaine. Elle a son siège à San José, Costa Rica, et est formée de sept juges nationaux des États membres de l'Organisation des États Américains. Au cours de 2013, la composition de la Cour était la suivante: M. Diego García-Sayán (Pérou), Président; Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica), Vice-président; Alberto Pérez Pérez (Uruguay); Eduardo Vio Grossi (Chili); Roberto de Figueiredo Caldas (Brésil); Humberto Antonio Sierra Porto (Colombie) et Eduardo Ferrer Mac-Gregor Poisot (Mexique). Les juges Roberto de Figueiredo Caldas, Humberto Antonio Sierra Porto et Eduardo Ferrer Mac-Gregor Poisot sont entrés en fonctions le 1^{er} janvier 2013. Les juges sont assistés dans l'exercice de leurs fonctions par le Secrétaire de la Cour. Le Secrétaire de la Cour est Pablo Saavedra Alessandri (Chili)⁴ et la Secrétaire adjointe est Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

³ Lors de sa 101^e Session ordinaire tenue à San José (Costa Rica), la Cour a élu sa nouvelle présidence pour la période 2014-2015, et ce sont les juges Humberto Antonio Sierra Porto et Roberto de Figueiredo qui ont été élus Président du Tribunal et Vice-président, respectivement.

⁴ Lors de sa 101^e Session ordinaire tenue à San José (Costa Rica), la Cour a réélu M. Pablo Saavedra Alessandri au poste de Secrétaire pour la période 2014-2018.

- **Principales activités et avances réalisées en 2013**

Au cours de 2013, la Cour a tenu quatre sessions ordinaires et trois sessions extraordinaires, tenues à Medellín, Mexico D.F. et Brasília. 17 audiences publiques ont été tenues sur des affaires contentieuses⁵, 12 audiences privées de supervision d'exécution⁶ et 1 audience publique sur des mesures provisoires⁷.

La Cour a également émis un total de 16 sentences: 13 sentences en règlement des exceptions et/ou le fond des affaires contentieuses⁸, 2 sentences d'interprétation⁹ et 1 de demande d'interprétation¹⁰. La Cour a émis 26 résolutions de supervision d'exécution¹¹ et

⁵ Affaire *Quintana Coello et d'autres c. Équateur*, Affaire *Liakat Ali Alibux c. Suriname*, Affaire *Luna López c. Honduras*, Affaire *Mémoli c. Argentine*, Affaire *Suárez Peralta c. Équateur*, Affaire *des communautés d'ascendance africaine déplacées du bassin du río Cacarica (Opération Génesis) c. Colombie*, Affaire *Camba Campos c. Équateur*, Affaire *Familia Pacheco Tineo c. Bolivie*, Affaire *García Lucero et d'autres c. Chili*, Affaire *Véliz Franco c. Guatemala*, Affaire *J. c. Pérou*, Affaire *Gutiérrez et famille c. Argentine*, Affaire *Norín Catrimán et d'autres (Lonkos, dirigeants et activistes du peuple autochtone Mapuche) c. Chili*, Affaire *Osorio Rivera et d'autres c. Pérou*, Affaire *Brewer Carías c. Venezuela*, Affaire *Tide Méndez et d'autres c. République dominicaine*, et Affaire *Rodríguez Vera et d'autres c. Colombie*.

⁶ Affaire *Cinco Pensionistas c. Pérou*, Affaire *Acevedo Jaramillo et d'autres c. Pérou*, Affaire *Gelman c. Uruguay*, Affaire *López Álvarez Vs Honduras*, Affaire *Anzualdo Castro c. Pérou*, Affaire *Juan Humberto Sánchez c. Honduras*, Affaire *Acevedo Buendía et d'autres ("Cesantes y Jubilados de la Contraloría") c. Pérou*, Affaire *Pueblo Saramaka c. Suriname*, Affaire *Niñas Yean y Bosico c. République dominicaine*, Affaire *Yatama c. Nicaragua*, Affaire *Masacre de Pueblo Bello c. Colombie* et Affaire *Penal Miguel Castro Castro c. Pérou*.

⁷ Affaire *Familia Barrios c. Venezuela*.

⁸ Affaire *Mendoza et d'autres c. Argentine. Exceptions préliminaires, fond et réparations*. Sentence du 14 mai 2013 Série C No. 260; Affaire *Suárez Peralta c. Équateur. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 21 mai 2013. Série C No. 261; Affaire *Mémoli c. Argentine. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 22 août 2013. Série C No. 265; Affaire *Cour suprême de Justice (Quintana Coello et d'autres) c. Équateur. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 23 août 2013. Série C No. 266; Affaire *Tribunal constitutionnel (Camba Campos et d'autres) c. Équateur. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 28 août 2013. Série C No. 268; Affaire *García Lucero et d'autres c. Chili. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 28 août 2013. Série C No. 267; Affaire *Luna López c. Honduras. Fond, réparations et coûts*. Sentence du 10 octobre 2013. Série C No. 269; Affaire *Communautés d'ascendance africaine déplacées du bassin du Río Cacarica (Opération Génesis) c. Colombie. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 20 novembre 2013. Série C No. 270; Affaire *Gutiérrez et famille c. Argentine. Fond, réparations et coûts*. Sentence du 25 novembre 2013. Série C No. 271; Affaire *Familia Pacheco Tineo c. Bolivie. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 25 novembre 2013. Série C No. 272; Affaire *Osorio Rivera et famille c. Pérou. Exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 26 novembre 2013. Série C No. 274; Affaire *García Cruz y Sánchez Silvestre c. Mexique. Fond, réparations et coûts*. Sentence du 26 novembre 2013. Série C No. 273; Affaire *J. c. Pérou. Exception préliminaire, fond, réparations et coûts*. Sentence du 27 novembre 2013. Série C No. 275.

⁹ Affaire *Massacres d'El Mozote et lieux éloignés c. El Salvador. Interprétation de la sentence de fond, Réparations et coûts*. Sentence du 19 août 2013. Série C No. 264; Affaire *Gudiel Álvarez et d'autres ("Diario Militar") c. Guatemala. Interprétation de la sentence de fond, réparation et coûts*. Sentence du 19 août 2013. Série C No. 262.

¹⁰ Affaire *Massacre de Santo Domingo c. Colombie. Demande d'interprétation de la sentence d'exceptions préliminaires, fond, réparations et coûts*. Sentence du 19 août 2013. Série C No. 263.

¹¹ Affaire *García Asto y Ramírez Rojas c. Pérou. Supervision de l'exécution de la sentence*. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 26 novembre 2013; Affaire *Atala Riffo y niñas c. Chili. Supervision de l'exécution de la sentence*. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 26 novembre 2013; Affaire *Cesti Hurtado c. Pérou. Supervision de l'exécution de la sentence*. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 26 novembre 2013; Affaire *Castillo Páez c. Pérou. Supervision de l'exécution de la sentence*. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 26 novembre 2013; Affaire *del Pueblo Saramaka c.*

adopté 3 de nouvelles mesures provisoires¹², 7 mesures provisoires¹³ ont été réitérées ou élargies et 13 mesures provisoires¹⁴ ont été levées (en tout ou en partie).

Enfin, au cours de 2013, 11 nouvelles affaires contentieuses¹⁵ ont été soumises à la Cour.

Suriname. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 4 septembre 2013; Affaire *Castañeda Gutman c. Mexique*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 28 août 2013; Affaire *Yatama c. Nicaragua*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 22 août 2013; Affaire *Salvador Chiriboga c. Équateur*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 22 août 2013; Affaire *Chitay Nech et d'autres c. Guatemala*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 22 août 2013; Affaire *Juan Humberto Sánchez c. Honduras*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 22 août 2013; Affaire *Cabrera García et Montiel Flores c. Mexique*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 21 août 2013; Affaire *Huilca Tecse c. Pérou*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 21 août 2013; Affaire *Anzualdo Castro c. Pérou*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 21 août 2013; Affaire *López Álvarez c. Honduras*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 29 mai 2013; Affaire *Abril Alosilla et d'autres c. Pérou*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 22 mai 2013; Affaire *Masacres de Ituango c. Colombie*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 21 mai 2013; Affaire *González et d'autres ("Campo Algodonero") c. Mexique*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 21 mai 2013; Affaire *Contreras et d'autres c. El Salvador*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 14 mai 2013; Affaire *Ibsen Cárdenas e Ibsen Peña c. Bolivie*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 14 mai 2013; Affaire *Radilla Pacheco c. Mexique*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 14 mai 2013; Affaire *Gelman c. Uruguay*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 20 mars 2013; Affaire *Vélez Loor c. Panama*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 13 février 2013; Affaire *Gómez Palomino c. Pérou*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 13 février 2013; Affaire *Albán Cornejo et d'autres c. Équateur*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 5 février 2013; Affaire *Kimel c. Argentine*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 5 février 2013; Affaire *Baena Ricardo et d'autres c. Panama*. Supervision de l'exécution de la sentence. Résolution de la Cour interaméricaine des droits de l'homme du 5 février 2013.

¹² Affaire *Castro Rodríguez en ce qui concerne le Mexique*, Affaire *Pacheco Teruel et d'autres en ce qui concerne le Honduras*, Affaire *B. en ce qui concerne El Salvador*.

¹³ Affaire *Unité 'internement socio-éducatif en ce qui concerne le Brésil*; Affaire *Wong Ho Wing en ce qui concerne le Pérou*; Affaire *Adrián Meléndez Quijano et d'autres en ce qui concerne El Salvador*; Affaire *Familia Barrios en ce qui concerne le Venezuela*; Affaire *Almanza Suárez en ce qui concerne la Colombie*; Affaire *Flores et d'autres en relation avec l'Affaire Torres Millacura et d'autres c. Argentine en ce qui concerne l'Argentine*; Affaire *de certains centres pénitentiaires du Venezuela*; *Centro pénitentiaire de la Région Centro Occidental (Prison d'Uribana) en ce qui concerne le Venezuela*.

¹⁴ Affaire *Flores et autre en rapport avec l'Affaire Torres Millacura et d'autres c. Argentine en ce qui concerne l'Argentine*; Affaire *Pacheco Teruel et d'autres en ce qui concerne le Honduras*; Affaire *B. en ce qui concerne El Salvador*; Affaire *Marta Colomina en ce qui concerne le Venezuela*; Affaire *Guerrero Larez en ce qui concerne le Venezuela*; Affaire *Natera Balboa en ce qui concerne le Venezuela*; Affaire *Communautés du Jiguamiandó et du Curvaradó en ce qui concerne la Colombie*; Affaire *Dottin et d'autres en ce qui concerne Trinité-et-Tobago*; Affaire *Meléndez Quijano et d'autres en ce qui concerne El Salvador*; Affaire *Familia Barrios en ce qui concerne le Venezuela*; Affaire *Almanza Suárez en ce qui concerne la Colombie*; Affaire *Millacura Llaipén en ce qui concerne l'Argentine*; Affaire *Giraldo Cardona et d'autres en ce qui concerne la Colombie*.

¹⁵ Affaire *Comunidad Garífuna Triunfo de la Cruz et ses membres c. Honduras*, Affaire *Pueblo Indígena Kuna de Madungandi et Emberá de Bayano et ses membres c. Panama*, Affaire *Marcel Granier et d'autres c. Venezuela*,

- **Relations et formes de coopération avec d'autres organismes interaméricains, régionaux ou à caractère mondial pour l'exécution des activités**

Durant l'année écoulée, la Cour a entretenu une communication étroite avec le Secrétariat général de l'OEA sur des questions administratives et financières, et a toujours bénéficié de son appui et de sa collaboration pour réaliser les activités du Tribunal.

Par ailleurs, la Cour entretient des relations institutionnelles étroites avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme dans le cadre de réunions que, sur recommandation de l'Assemblée générale, leurs membres doivent organiser.

Elle maintient des relations étroites avec l'Institut interaméricain des droits de l'homme créé par une convention entre le Gouvernement du Costa Rica et la Cour qui est entrée en vigueur le 17 novembre 1980. L'Institut est une entité internationale autonome, de nature académique, dédiée à l'éducation, à la recherche et à la promotion des droits de l'homme avec une approche interdisciplinaire et mondiale.

La Cour entretient également des relations institutionnelles avec la Cour européenne des droits de l'homme et avec la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Par ailleurs, elle a conclu plusieurs accords de coopération avec différents tribunaux nationaux, des universités et des centres des droits de l'homme.

3.2 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) est un organe autonome de l'Organisation des États Américains. Son mandat est établi dans la Charte de l'OEA, la Convention américaine relative aux droits de l'homme (« Convention américaine ») et son Statut. La CIDH est l'un des deux organes du Système interaméricain responsables de la promotion et de la protection des droits de la personne; l'autre est la Cour interaméricaine des droits de l'homme. La CIDH est composée de sept membres qui exercent leurs fonctions indépendamment, sans représenter un quelconque pays en particulier. Ses membres sont élus par l'Assemblée générale de l'OEA pour un mandat de quatre ans et peuvent être réélus une fois seulement. Le Secrétariat exécutif exécute les tâches que lui délègue la CIDH et fournit à cette dernière un appui juridique et administratif dans l'exercice de ses fonctions.

- **Sessions de la Commission interaméricaine tenues en 2013**

La Commission interaméricaine s'est réunie à trois occasions au cours de 2013: du 7 au 22 mars, pour la 147^e Session ordinaire; du 8 au 19 juillet, pour la 148^e Session ordinaire; du 24 octobre au 8 novembre, pour la 149^e Session ordinaire¹⁶. Au cours de 2013, la Commission interaméricaine a approuvé un total de 44 rapports d'admissibilité, 9 d'inadmissibilité, 6 de solution à l'amiable, 38 d'archive et 16 de fond; elle a décidé de publier 3 rapports de fond. Elle

Affaire García Cruz et Sánchez Silvestre c. Mexique, Affaire Rochac Hernández et d'autres c. El Salvador, Affaire Zulema Tarazona Arrieta et d'autres c. Pérou, Affaire Comunidad Campesina de Santa Bárbara c. Pérou, Affaire Comunidad Garífuna Punta Piedra et ses membres c. Honduras, Affaire Wong Ho Wing c. Pérou, Affaire García Ibarra et famille c. Équateur et Affaire Carlos Alberto Canales Huapaya et d'autres c. Pérou.

¹⁶ En ce qui concerne ces sessions, voir les communiqués de presse suivants de la CIDH: 23/13 et 83/13

a également tenu 114 audiences et 36 réunions de travail. Au cours de 2013, la CIDH a reçu 374 demandes d'audience et en a tenu 114.

- **Visites de travail**

République dominicaine: La Commission interaméricaine a effectué une visite sur place en République dominicaine du 2 u 5 décembre 2013, suite à une invitation de l'État. La visite avait pour but d'observer la situation en ce qui a trait aux droits à la nationalité, l'identité, l'égalité, la non discrimination, ainsi qu'à d'autres droits et problèmes connexes.

Suriname: La Commission a effectué une visite de travail au Suriname entre le 23 et le 25 janvier 2013 afin d'examiner la situation des droits des femmes et des peuples autochtones. La délégation était formée de la commissaire Dinah Shelton, Rapporteur sur les droits des peuples autochtones; la commissaire Tracy Robinson, Première Vice-présidente et Rapporteur sur les droits des femmes, ainsi que de fonctionnaires du Secrétariat exécutif.

Argentine: Une délégation du Secrétariat exécutif de la CIDH a effectué une visite en Argentine du 9 au 13 mai 2013, dans le but d'élaborer un diagnostic sur l'exécution des recommandations de la CIDH contenues dans le Rapport de fond No. 2/12 sur le cas des communautés autochtones membres de l'Association Lhaka Honhat d'Argentine, approuvé le 26 janvier 2012.

Honduras: Entre le 14 et le 18 mai 2013, le Rapporteur pour le Honduras, la commissaire Tracy Robinson, et le Secrétaire exécutif de la Commission, Emilio Álvarez Icaza Longoria, ont visité le Honduras dans le cadre de leur participation en tant que conférenciers à la III^e Assemblée du Réseau latino-américain et des Caraïbes pour la démocratie (REDLAD). La délégation s'est réunie avec les autorités de l'État, des représentants d'organisations de la société civile et des représentants d'organismes internationaux et régionaux. Ils ont également rencontré des dirigeantes autochtones de diverses parties du pays. Deux réunions de cas ont également été organisées en règlement à l'amiable, ainsi que trois réunions de suivi de mesures conservatoires.

Canada: La Commission a effectué une visite de travail au Canada entre le 6 et le 9 août 2013 afin d'examiner la disparition et le meurtre de femmes autochtones en Colombie-Britannique, Canada. La délégation était formée de la commissaire Dinah Shelton, Rapporteur sur les droits des peuples autochtones; la commissaire Tracy Robinson, Première Vice-présidente et Rapporteur sur les droits des femmes, et de fonctionnaires du Secrétariat exécutif.

Guatemala: Le Bureau du Rapporteur sur les droits des peuples autochtones a fait une visite de travail au Guatemala entre le 21 et 30 août 2013. L'objectif de la visite était d'obtenir des informations sur la situation des peuples autochtones au Guatemala.

- **Activités thématiques des rapporteurs et formes de coopération avec d'autres organismes**

Dans l'exécution de son mandat de promotion, la Commission a réalisé des visites en Argentine, aux Bahamas, au Brésil, au Canada, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, en El Salvador, aux États-Unis, au Guatemala, en Haïti, au Honduras, en Jamaïque, au Mexique, au Panama, au Pérou, en République dominicaine, au Suriname et en Uruguay. En outre, la

Commission a organisé des présentations de promotion du système interaméricain et des réunions de rapprochement avec les systèmes régionaux en Afrique, en Asie et en Europe.

Au cours de 2013, la Commission a approuvé des rapports thématiques qui établissent des normes interaméricaines dans les matières correspondantes et dans lesquelles, selon le cas, des e-commandations sont faites aux États pour réaliser des avances dans l'application de des normes.

- Rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme sur la situation des personnes privées de liberté au Honduras
- Droit de l'enfant à la famille. Soins alternatifs. Mettre fin à l'institutionnalisation dans les Amériques
- Garanties pour l'indépendance des opérateurs/opératrices de justice. Vers un renforcement de l'accès à la justice et à l'état de droit dans les Amériques
- Rapport d'impact sur la procédure de règlement à l'amiable
- Peuples autochtones en isolement volontaire et contact initial dans les Amériques: recommandations pour le plein respect de leurs droits humain
- Rapport sur le recours à la prison préventive dans les Amériques
- Rapport sur la situation des droits humains des migrants et autres personnes dans le contexte de la mobilité humaine au Mexique
- Vérité, justice et réparation: Quatrième rapport sur la situation des droits humains en Colombie

Les liens avec la société civile, ainsi que les relations de coopération avec divers organismes internationaux en Amérique, en Europe et en Asie ont été resserrés. En particulier, des espaces d'échange et de dialogue avec le Comité international de la Croix Rouge, ainsi qu'ACNUDH, UNAIDS, ACNUR, UNICEF, UNODC, ILANUD et avec les rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur la torture, la liberté d'expression, les exécutions extra-judiciaires ont été offerts.

3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal administratif de l'OEA est un organe autonome qui est habilité à connaître des différends qui surgissent entre le Secrétariat général de l'OEA (SG/OEA) et ses fonctionnaires lorsque ceux-ci allèguent le non-respect des conditions établies dans leurs nominations ou leurs contrats ou une infraction aux Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et à d'autres dispositions applicables, y compris celles ayant trait au Régime de retraites et de pensions du SG/OEA.

Au cours de la période de référence, le Tribunal administratif était composé des juges suivants: Suzie D'Auvergne, Présidente (Sainte-Lucie); Alma Montenegro de Fletcher, Vice-présidente (Panama); Magali Rojas Delgado (Pérou), Andre M. Surena (États-Unis), Héctor Enrique Arce Zaconeta, (Bolivie) et Homero Máximo Bibiloni (Argentine).

Le Tribunal administratif a tenu sa Soixante et unième Session ordinaire du 21 au 23 août 2013 pour réaliser les audiences de témoins et le débat oral correspondant au Recours 299 qui fut présenté en avril de la même année. De plus, en août 2013, le Recours 300, dont la phase documentaire a suivi son cours jusqu'à la fin de l'année, a été présenté.

La Sentence 161, qui mettait fin au Recours 299, a été circulée le 1^{er} octobre 2013.

Au cours du deuxième semestre de 2013, les versions électroniques (e-book) des publications les plus récentes du Tribunal administratif ont été créées : « *Statut et Règlement du Tribunal administratif de l'OEA* » et « *Questions d'actualité en droit et dans la pratique des Tribunaux administratifs internationaux* ». De plus, on a publié sous format imprimé, une nouvelle édition du Statut et du Règlement du Tribunal administratif, en y incorporant les réformes adoptées en 2012 pour les deux cadres normatifs, et en y ajoutant les contenus commémoratifs du quarantième anniversaire de cet organe.

Avec l'appui du Département des services de la technologie et de l'information (DOITS), des progrès ont été fait dans la création d'une nouvelle page Web qui répond aux normes d'image institutionnelle du SG/OEA et qui aura des nouveaux outils pour la recherche de décisions et la gestion des résultats. Avec l'appui de la Bibliothèque Colomb, on a également réussi à systématiser l'information de tous les membres, les sessions et les rapports annuels du Tribunal administratif depuis sa création en 1972.

Le Tribunal administratif a également renforcé ses relations de coopération avec d'autres entités participant aux réunions qui ont regroupé des juges et des secrétaires d'autres tribunaux internationaux, et facilité l'échange d'information au niveau des secrétariats sur des thèmes liés aux nominations de juges, les méthodes d'administration des cas, les cas de jurisprudence, les formes de compensation applicables, entre autres questions.

3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

L'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN) a été fondé en 1927 et a été incorporé à l'OEA en tant qu'organisme spécialisé en 1949. Il aide les gouvernements des États membres à élaborer des politiques publiques en faveur de l'enfance et de l'adolescence. Ses organes sont le Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence, le Conseil directeur qui est formé des hauts fonctionnaires chargés de l'enfance dans les États membres, et le Secrétariat de l'Institut. Il met en œuvre des activités en exécution de son Plan d'action 2011-2015 et d'autres mandats confiés par l'Organisation.

- **Responsabilité pénale des adolescents**

Des orientations techniques ont été mises en œuvre relativement à l'exécution de sanctions en milieu ouvert. À ces fins, des travaux ont été effectués en Colombie et au Guatemala sur les orientations et les modèles de travail avec les adolescents délinquants sexuels et, au Panama, sur la mise en œuvre de la mesure rééducative. Ce travail a été accompagné d'un processus de formation semi-présentielle dans les trois États, avec la participation de 90 fonctionnaires.

Avec l'appui de liens techniques des États qui forment le groupe de travail sur la responsabilité pénale des adolescents, le cours général donné en la matière a pu être structuré et une compilation comparative de la législation sur la responsabilité pénale de l'adolescent dans la Région a pu être réalisée.

- **Petite enfance**

Un document de principes directeurs a été élaboré pour la promotion des capacités de prise en charge et d'éducation dans la famille, document axé sur la petite enfance pour la formulation d'une politique publique et des actions qui motivent les États en la matière.

- **Droits des enfants et des adolescents (NNA) face au risque de catastrophes naturelles et aux situations d'urgence**

Le Cadre de politique sur les droits des enfants et des adolescents dans la gestion des risques de catastrophes naturelles ainsi que les guides complémentaires « Gestion et coordination - instruments d'action pour les fonctionnaires publics », le « Manuel pour la prévention et de prise en charge des enfants et des adolescents face aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence », destinés aux fonctionnaires publics ont été transférés aux États du Pérou et de la République dominicaine.

- **« Programme interaméricain de coopération visant à empêcher les cas de rapt international de mineurs par l'un de leurs parents et à y remédier » AG/RES. 2133 (XXXV-O/05)**

Avec la coopération de la République Argentine, des principes directeurs ont été élaborés pour l'élaboration de principes directeurs sur l'établissement d'interventions sans re-victimisation et avec détection des besoins d'intervention psycho-sociale pour les enfants et les adolescents victimes de rapt. La page Web de l'IIN relative à ce thème a également été actualisée.

- **« Programme de coopération interaméricain pour la prévention et l'élimination de l'exploitation sexuelle, du trafic et de la traite des enfants et des adolescents » AG/RES. 2771 (XLIII-O/13)**

Compilation-actualisation de l'information dans la région mise à la disposition des États par le biais de la relation permanente avec leurs commissions nationales. Une aide technique a été fournie au Chili pour l'élaboration du Deuxième cadre d'action contre l'ESNNA (exploitation sexuelle des enfants et des adolescents). L'Uruguay a reçu de l'aide pour l'élaboration du rapport pays, en exécution du Protocole facultatif contre la prostitution infantile, la traite et la pornographie.

- **Cours de formation :**

Les cours de formation suivants ont été donnés: « Actualisation des droits », « Petite enfance », « Participation », « Rapt international », Responsabilité pénale des adolescents », « Moyens de communication et droits des enfants », « Exploitation sexuelle ». Deux cent cinquante-cinq fonctionnaires de treize États ont participé à ces cours.

3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES

La Commission interaméricaine des femmes (CIM), créée en 1928, est le premier organe intergouvernemental établi pour assurer la reconnaissance des droits humains de la femme. En 1948, elle est devenue un organisme spécialisé de l'OEA. L'organe suprême de la CIM est l'Assemblée des déléguées, où sont représentés tous les États membres de l'OEA. Ses

mandats émanent de l'Assemblée des déléguées, de l'Assemblée générale de l'OEA et des Sommets des Amériques. Le mandat le plus étendu de la CIM, adopté en 2000, est le Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (PIA).

Le Comité directeur, en exécution des dispositions de l'Assemblée générale visant à renforcer la Commission,¹⁷ a adopté en 2011 le Plan stratégique de la CIM 2011-2016. Ce Plan a pour but de renforcer ses deux rôles principaux : i) celui de tribune politique continentale pour les droits de la femme et l'égalité des hommes et des femmes; ii) celui de prestataire de services consultatifs techniques pour l'institutionnalisation de la perspective des droits et de la parité hommes-femmes dans toutes les politiques, les projets, les forums, les réunions et autres activités de l'OEA.

Au cours de 2012, la CIM a exécuté des projets et fourni un appui technique dans les domaines clés suivants:

- **Citoyenneté politique des femmes pour la démocratie**

La CIM a continué de mettre en œuvre un processus innovateur de dialogue visant à renforcer les systèmes démocratiques de la région, dans la perspective de la citoyenneté pleine des femmes, avec le soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), le Gouvernement mexicain, ONU Femmes et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International). Le « Deuxième Forum continental : Citoyenneté des femmes pour la démocratie » (juillet 2012, Santo Domingo), donnant suite aux résultats du Forum de 2011, a centré ses débats sur un cadre analytique de référence régionale en matière de démocratie, basé sur les points de vue, l'expérience et les droits des femmes.

- **Droits humains des femmes et violence fondée sur le sexe**

La 4^e Conférence des États parties à la Convention de Belém do Pará (avril 2012) a adopté 27 rapports nationaux et le deuxième rapport continental sur la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI, 2012). La 9^e Réunion du Comité d'expertes du MESECVI (novembre 2012) a adopté le premier *Plan stratégique du MESECVI 2013-2017* et le premier système régional d'indicateurs pour l'évaluation de l'exercice du droit des femmes à vivre sans violence. Parallèlement s'est tenu un séminaire international sur les femmes autochtones et le Système interaméricain de justice qui a analysé les obstacles que rencontrent les femmes des communautés autochtones pour accéder aux systèmes judiciaires, identifié des actions concrètes visant à renforcer leur participation au MESECVI et incorporé à celui-ci l'évaluation de leur droit à vivre sans violence.

- **Sécurité et citoyenneté économique des femmes**

Entre 2009 et 2011, la CIM a mis en œuvre le projet continental « Les progrès de l'égalité des sexes dans le cadre du travail décent », avec le Département du développement social et de l'emploi (DDSE/OEA) et l'OIT. À titre de suivi des ateliers sous-régionaux sur la planification

¹⁷. AG/RES. 1451 (XXVII-O/97), AG/RES. 1592 (XXVIII-O/98), AG/RES. 1625 (XXIX-O/99), AG/RES. 1777 (XXXI-O/01), AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03), AG/RES. 2021 (XXXIV-O/04), AG/RES. 2124 (XXXV-O/05), AG/RES. 2161 (XXXVI-O/06), AG/RES. 2323 (XXXVII-O/07), AG/RES. 2441 (XXXIX-O/09), AG/RES. 2560 (XL-O/10), AG/RES. 2685 (XLI-O/11) y AG/RES. 2710 (XLII-O/12)

stratégique avec une approche de genre, une étude a été entreprise de l'Institutionnalisation de la parité des sexes au sein des ministères du Travail des Amériques: *Suivi des ateliers de planification stratégique avec une approche de genre* (CIM, 2013).

Afin de maximiser l'impact de ses travaux au niveau régional, sous-régional et national, la CIM a conclu des partenariats stratégiques avec :

- des organismes internationaux : ONU Femmes, IDEA International, ONUSIDA, FNUAP, OPS, IIDH et OIT.
- des mécanismes intergouvernementaux : le Réseau des femmes parlementaires de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) et le Conseil des ministres de la condition féminine de l'Amérique centrale (COMMCA).
- des organisations et des réseaux de la société civile : le Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM), l'Équipe latino-américaine pour la justice et le genre (ELA), le Centre Vance de l'Ordre des avocats de New York, l'Association américaine du Barreau (ABA), la Communauté internationale des femmes qui vivent avec le VIH (ICW), la Fondation « Plus de paix, moins de sida », l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH) et Just Associates.

3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) a été créée par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES. 1224 (XXIII-O/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. Sa mission consiste à faciliter et promouvoir le développement intégral et durable des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Continent américain, en prenant appui sur les principes d'universalité, de solidarité, de transparence, d'équité, de réciprocité, de non-discrimination, de neutralité technologique et d'optimisation des ressources, en tenant compte de l'environnement et du développement humain durable au bénéfice de la société dans chaque pays de la région. La structure de la Commission interaméricaine des télécommunications en 2013 était composée de son Assemblée, du Comité directeur permanent (COM/CITEL), du Comité de coordination, des comités consultatifs permanents (CCP) et du Secrétariat.

Les membres de la CITEL reconnaissent que les télécommunications/TIC constituent des instruments efficaces et efficaces pour faciliter l'accès de tous à l'information et à l'éducation. Ils sont également fondamentaux pour faciliter la liberté d'expression, une composante essentielle dans la promotion de la démocratie, la défense des droits humains, la garantie de la sécurité et la promotion du développement intégré et la prospérité du Continent, les quatre piliers de l'OEA.

Les mandats et recommandations de la CITEL se trouvent contenus dans les résolutions, recommandations et décisions de l'Assemblée générale de l'OEA et des comités, ainsi que dans les Plans d'action et déclarations des Sommets des Amériques.

En 2013, il y a eu 10 réunions de comités et groupes de travail et 10 séminaires, ateliers ou tutoriels. Au nombre de ces derniers, mentionnons: interconnexion et routage sur l'Internet; programme d'inclusion des femmes et des filles dans les TIC; qualité, contrôle et supervision contre le pourriel et les services de TIC, outils, rôles et autres considérations pour la lutte contre les pourriels et les services de satellite fixes et mobiles.

Au nombre des activités réalisées par la CITEL au cours de 2013, mentionnons:

- Analyse des politiques et réglementations relatives aux télécommunications/TIC, dont, entre elles: protection de l'enfant en ligne; qualité, contrôle et supervision des services de TIC; diagnostic sur Roaming International; études sur la gestion des déchets d'équipements électroniques et électriques; mesures régionales pour l'inclusion des filles et des femmes dans l'utilisation des TIC; analyse des mesures conjointes des États membres de l'OEA pour la non activation des terminaux mobiles dont l'origine n'est pas pleinement identifiée ou s'ils ont été volés et/ou perdus; analyse des applications mobiles pour la modalité Apportez votre propre appareil (BYOD); rapport sur les frais d'annulation de mobile à mobile et Stratégies pour le déploiement du haut débit dans la région des Amériques.

- Il a également été procédé à l'examen de thèmes techniques comme: procédures minimales requises pour la vérification technique du spectre; utilisation de la bande de 698 à 806 MHz dans les zones frontalières; élaboration de principes pour les aspects de radiocommunications dans les plans nationaux de large bande; recommandation sur la protection publique et les secours en cas de catastrophe (PPDR) sur la base de systèmes de télécommunications mobiles internationales (IMT); principes directeurs pour faciliter la coordination de l'utilisation du spectre pour les services fixes et mobiles terrestres dans les zones de coordination; analyse de l'utilisation actuelle et projetée des bandes 1 350-1 400 MHz et 1 427-1 525 MHz et l'utilisation des bandes 1710-1780 / 2110-2180 MHz dans les Amériques pour les services de large bande mobile.

- On a également poursuivi la préparation de propositions interaméricaines à la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications de 2014, la Conférence des plénipotentiaires de 2014 et les 35 points à l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radio-télécommunications de 2015 de l'Union internationale des Télécommunications (UIT). Pour avoir un travail plus efficient de la part des 193 pays représentés dans ces conférences mondiales, on travaille de façon coordonnée entre six régions, l'OEA, par l'intermédiaire de la CITELE, étant chargée de représenter les Amériques.

- Des participants de 16 pays de la région ont été formés, grâce à l'offre de 59 bourses, dans le cadre de 13 cours (sur place et à distance). La CITELE compte actuellement 22 centres régionaux de formation et coordonne ses travaux avec l'Union internationale des télécommunications.

Il convient finalement de signaler que la CITELE a signé des accords de coopération avec 20 organisations internationales et régionales en tant que moyen d'éviter les activités redondantes et d'améliorer l'efficacité pour l'obtention des résultats.

3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général obéissent aux dispositions du Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne qui aide le Secrétaire général et les organes de direction à contrôler la bonne exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission du Bureau de l'Inspecteur général est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA.

- **Travail de renforcement des fonctions**

Au cours de 2013, le Bureau de l'Inspecteur général s'est concentré sur l'établissement de politiques et procédures cohérentes. Celles-ci ont inclus la mise en marche d'un programme d'amélioration du contrôle de la qualité et un plan annuel basé sur une évaluation des risques, l'actualisation du manuel de procédure des audits et l'élaboration d'un mécanisme pour assurer le suivi des recommandations en suspens. En établissant ces politiques et procédures, le Bureau de l'Inspecteur général a avancé considérablement vers une normalisation des processus opérationnels internes. Ce travail établi une base solide pour les prochaines années permettant de garantir la productivité et l'efficacité.

Afin de répondre aux recommandations en suspens de la Commission des vérificateurs externes, l'Inspecteur général a présenté un chronogramme pour un plan d'action pour améliorer les opérations.

- **Audits**

Au cours de 2013, le Bureau de l'Inspecteur général a rendu compte sur six audits et une consultation en ligne. En outre, à la date du présent rapport, deux audits se trouvaient à l'étape de présentation de rapport et l'autre à l'étape de travail sur le terrain. Au cours de l'exécution de ses activités, le Bureau de l'Inspecteur général s'est concentré principalement sur des opérations à risque élevé et celles qui présentaient les plus grandes possibilités d'améliorer l'efficacité, l'efficacités et l'utilisation des ressources au Secrétariat général.

Au cours de cette période, les audits opérationnelles réalisées au siège se sont concentrées sur l'examen de ce qui suit: les services d'administration des liquidités, la révision sur la sécurité et l'information, le fichier maître des fournisseurs, la récupération des coûts indirects, le Bureau du SG/OEA au Honduras, le Bureau du SG/OEA en Uruguay, l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), le respect de l'obligation de voyager en classe économique et les enregistrements audio réalisés au cours de la quarante-troisième Assemblée générale.

- **Enquêtes**

Le Bureau de l'Inspecteur général a une ligne confidentielle directe au travers de laquelle on peut présenter des plaintes sur la malhonnêteté financière. En 2013, le Bureau de l'Inspecteur général a présenté quatre rapports d'enquête et trois allégations continuent d'être sous enquête. Ces rapports ont présenté des recommandations destinées à renforcer les contrôles internes, à améliorer le processus d'acquisition et de gestion de projets et à contrôler le respect des normes et règlements actuels du système juridique du Secrétariat général.

- **Autres activités**

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué de fournir des conseils et de prêter assistance au Secrétariat général par des analyses, des évaluations, des enquêtes et des recommandations, en participant en tant qu'observateur à une série de comités et en présentant des rapports à divers organes établis. Au cours du dernier trimestre de 2013, une évaluation externe de la qualité du Bureau de l'Inspecteur général a été réalisée et le rapport sera présenté au Conseil permanent et à la Commission des vérificateurs externes, conjointement au plan correspondant de l'Inspecteur général pour examiner ses recommandations.

3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale (III-O/73), adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent en date du 10 juin 1975, la Commission des vérificateurs extérieurs est l'organe chargé de la vérification externe des comptes du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA).

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 15 au 19 avril 2013, afin d'établir le rapport de vérification externe des comptes et des états financiers comparés du SG/OEA pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2011 et 2012.

Le 15 mai 2013, la Commission a présenté ses observations (OEA/Ser.S JAE/doc.43/13). Ce rapport comprend quatre sections : a) Rapport de la Commission des vérificateurs extérieurs; b) les états financiers de l'OEA; c) les états financiers des organismes et entités rattachés à l'OEA; d) le Fonds de retraites et de pensions de l'OEA.

Se fondant sur les avis sans réserves émis par Ernst & Young, LLP, les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux livres de comptabilité, documents et pièces justificatives du SG/OEA.

Les recommandations, en résumé, ont été les suivantes :

Au Conseil permanent et/ou à l'Assemblée générale :

- Éviter un futur déficit structurel en garantissant la cohérence entre le mécanisme pour la détermination des quotes-parts des États membres de l'OEA et le mécanisme pour l'établissement des dépenses.
- Introduire des sanctions en cas de retard de paiement des quotes-parts et supprimer les escomptes pour paiement anticipé.
- Affecter les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des normes IPSAS.

Au SG/OEA :

- Mettre en place une stratégie durable pour les biens immobiliers, y compris la Maison du soldat.
- Continuer les initiatives de simplification du SAF.
- Évaluer les options propres à appuyer l'exécution des programmes et l'amélioration des contrôles internes dans les bureaux hors siège.
- La Commission de gestion de la technologie informatique concentre ses efforts sur un système corporatif d'entreprise durable.
- La création d'un comité d'investissement unique qui supervise tous les fonds d'investissement.
- Il continue de contrôler l'insuffisance potentielle de fonds du Régime de retraites et de pensions pour des prestations définies.

Au Bureau de l'Inspecteur général :

- Effectuer un examen complet dans l'ensemble de l'Organisation des opérations de l'OIG, faire en sorte qu'elle soumette au Conseil un plan d'action pour améliorer les opérations pour le 31 décembre 2013.

- Effectuer une évaluation du Bureau de l'inspecteur général dans le cadre d'un examen dont les pairs sont responsables.

Après un aperçu de la situation financière du Fonds ordinaire, des Fonds spécifiques et des contributions spéciales à l'OEA, celle-ci a tenu compte les initiatives de l'Administration du SG/OEA pour mettre en pratique les recommandations émanées du Rapport de la Commission de l'année antérieure, ainsi que d'autres points d'intérêt de la Commission.

La Commission a souligné que la firme de vérificateurs indépendants a exprimé des opinions libres de réserves (« opinions propres »), qui constituent le meilleur résultat possible d'une vérification, en ce qui concerne les états financiers suivantes de 2013:

- Fonds ordinaire, FEMCIDI, fonds spécifiques et Fonds des services de l'OEA
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif de bienfaisance Rowe
- Fondation pour les Amériques
- Fonds de prestations médicales
- Organisation interaméricaine de défense
- Fonds des retraites et des pensions

4. ENTITÉS ET ORGANISMES SPÉCIALISÉS

4.1 ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) dispense des services consultatifs aux programmes de l'Organisation des États Américains (OEA), promeut la paix et la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les États membres en établissant des relations de conseil en matière militaire, renforce les relations entre les civils et les militaires et supervise le programme de formation supérieure du Collège interaméricain de défense (CID).

En 2013, l'Organisation interaméricaine de défense (JID) a continué de dispenser ses services techniques consultatifs et éducatifs sur des thèmes liés à des questions militaires et de défense du Continent américain, pour contribuer ainsi au respect de la Charte de l'OEA.

Elle a également continué à renforcer son rôle de facilitateur entre l'OEA, les pays membres, la conférence des ministères de la défense, des organisations régionales et sous-régionales et forces armées, tout en encourageant plus de pays membres à se joindre à la JID;

En outre, son travail a été axé sur la réponse aux programmes de l'OEA et a cherché à mettre en place des liens de coopération militaire, à renforcer les relations entre civils et militaires, ainsi qu'à consolider le programme universitaire du CID.

Au cours de 2013, les tâches et fonctions accomplies ont eu comme orientation les références consignées dans le Statut et celles qui émanent de l'analyse de la résolution AG/RES 2809, XLIII-0/13.

La JID a tenu des réunions de travail avec les autorités suivantes: le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint, le Président du CHS, le Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, le Secrétaire aux questions administratives, avec des ambassadeurs de divers pays de l'OEA, ministres et vice-ministres de la défense ou de la sécurité publique, ainsi que des représentants du haut commandement de la défense et des policiers de divers pays.

Il y a eu intensification de la coopération et de l'interaction avec d'autres organismes régionaux et continentaux comme la Conférence des ministres de la Défense des Amériques (CMDA) et le Secrétariat *pro tempore*, la Conférence des Forces armées centraméricaines (CFAC), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Conseil de défense sudaméricain (CDS), la Conférence navale interaméricaine (CNI), la Conférence des armées américaines (CEA) et le Système de coopération entre les Forces armées américaines (SICOFAA), avec diverses activités réalisées conjointement.

La JID fournit présentement un appui en conseils techniques et administratifs au Secrétariat *pro tempore* de la XI^e CMDA, par l'intermédiaire de consultants qui exécutent les tâches et travaux qui leur ont été assignés par l'organisme en question.

La proposition de Plan annuel de la JID pour la période 2013-2014, présentée à la CSH en septembre 2013, a été approuvée.

Des contributions ont pu être faites à la CSH relativement à la révision des rôles de la JID, dans le contexte de la vision stratégique de l'OEA.

D'un autre côté, la Maison du soldat a été visitée par diverses institutions d'études supérieures et stratégiques de l'Argentine, du Pérou, du Paraguay et du Guatemala.

La JID a continué de réunir des protocoles qui sont utilisés pour la destruction d'arsenaux et de munitions en mauvais état, et le Séminaire sur les « Techniques et expériences dans l'administration et la destruction d'armes excédentaires » a été réalisé.

Le « Symposium sur les Forces armées et leur participation à des tâches de sécurité publique et de développement » a eu lieu dans l'auditoire du Collège interaméricain de la défense et, d'autre part, l'Exercice d'aide humanitaire III (AH III) a eu lieu à la Maison du soldat.

On a effectué la rédaction de doctrine et de politiques de défense nationale relatives aux « Livres blancs » des pays membres.

Également en appui continu aux forums qui sont réalisés à l'OEA dans la création de nouvelles mesures de renforcement et de coordination de la sécurité.

Les divers phénomènes qui se présentent dans le Continent font l'objet d'une surveillance afin de faire un suivi pour la prévention et le traitement des catastrophes naturelles comme la coordination des actions d'assistance humanitaire des diverses forces armées en appui à un pays affecté.

Des études continuent d'être élaborées sur les composantes d'une Stratégie de défense cybernétique destinée aux petits États insulaires des Caraïbes.

La Première Conférence interaméricaine de logistique (CILog) a été réalisée. Elle fournit les outils et éléments de jugement pour l'appui face aux catastrophes causées par des phénomènes naturels.

Les travaux avec le Groupe de moniteurs internationaux (GMI) en Colombie se poursuivent dans le cadre du programme AICMA et les travaux de la MARMINAS vont s'achever, les cérémonies de clôture dans les pays respectifs étant prévus pour février 2014.

Le CID, qui compte actuellement des étudiants de 15 pays membres de l'OEA, offre un programme académique d'excellence et travaille de manière constante vers l'obtention de l'accréditation pour être en mesure d'émettre une maîtrise pour ses diplômés. Au cours de 2013, le Collège a offert des séminaires centrés sur les droits humains/droit international humanitaire, les situations d'urgence complexes et les catastrophes de grande échelle et les opérations de paix.

En outre, le CID a présenté une demande de licence à l'Education Licensure Commission du District de Columbia et d'accréditation de l'*Accrediting Council for Independent Colleges and Schools (ACICS)*.

4.2 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

Reconnu par l'Organisation des États Américains (OEA) comme l'organisme du Système interaméricain spécialisé dans l'agriculture et le bien-être des populations rurales, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a pour mission de « fournir une coopération technique, de l'innovation et des connaissances spécialisées pour le

développement compétitif et durable de l'agriculture des Amériques ». Son Directeur général actuel est M. Víctor Villalobos, originaire du Mexique, qui a été réélu en 2013 pour un nouveau mandat de quatre ans.

Un des principaux engagements pris par l'IICA en 2013 a été le renforcement de sa capacité technique pour accompagner les pays dans leurs aspirations pour une agriculture plus compétitive, inclusive et durable. À cette fin, 492 projets de coopération technique, dont 183 financés par les propres ressources et 309 avec des fonds externes, ont été exécutés au cours de l'année. Comme suite aux actions entreprises dans le cadre des projets en question, les principales contributions de l'Institut en 2013 peuvent se résumer comme suit:

- On a pu renouveler la coordination du Système continental d'innovation agricole, des consortiums publics et privés et des réseaux d'innovation d'envergure régionale ont été formés, et des technologies novatrices ont été développées au profit des producteurs, ce qui a permis aux pays d'améliorer leurs matériels génétiques et l'approvisionnement des marchés.
- Plus de 2,400 membres des systèmes nationaux d'innovation des tropiques sudaméricains et de la région des Caraïbes ont eu accès aux résultats des recherches et avancées technologiques obtenus dans le cadre de divers réseaux régionaux et comme résultat d'actions réalisées avec des centres internationaux.
- L'Initiative centraméricaine de biotechnologie et de biosécurité (ICABB) a été créée et plus de 2,000 personnes ont été formées dans des thèmes liés à la biosécurité, l'analyse de risque, les moyens de production biologiques et la communication.
- La Bolivie, le Pérou, l'Équateur et la Colombie ont approuvé une proposition harmonisée des normes régionales pour la production biologique.
- Plus de 30 instruments de coopération technique font partie d'une boîte à outils de l'IICA en matière d'agro-industries, ce qui a permis de renforcer les capacités de 30 organisations de producteurs de l'Équateur, du Paraguay et du Guatemala, ainsi que de former près de 5,000 acteurs de l'agriculture à l'entrepreneuriat, valeur ajoutée et promotion des exportations, entre autres.
- Le renforcement des relations de l'IICA avec la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le Codex Alimentarius a facilité la participation des pays membres de l'Institut aux réunions virtuelles, forums et comités lors desquels des normes de santé végétale et d'innocuité alimentaire ont été discutées et approuvées.
- L'Institut a dirigé la mise en œuvre de projets avec des partenaires stratégiques pour créer deux écoles virtuelles d'inspecteurs des aliments et de santé végétale.
- Un appui a été fourni aux opérations sur le terrain au Mexique pour pouvoir maintenir le statut phytosanitaire de pays exempt de la mouche méditerranéenne; au Paraguay, pour que le pays récupère le statut de pays exempt de fièvre aphteuse avec un régime de vaccination; en Amérique centrale, pour combattre la rouille du café.
- Des innovations légales et réglementaires ont été réalisées, des arrangements intersectoriels ont été établis et des modèles de gestion institutionnelle ont été élaborés et ajustés aux particularités des divers territoires ruraux. Les capacités en gestion ont été renforcées avec une approche territoriale de plus de 1,100 leader d'entités publiques, de gouvernements locaux et d'autres institutions de 13 pays.
- En partenariat avec le CONACYT du Mexique, un programme de bourses a été mis sur pied, il a permis à 98 professionnels de 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) de poursuivre des études de troisième cycle dans des institutions d'enseignement supérieur en agriculture.

- Au sein des ministères de l'agriculture et de l'environnement, le thème des effets du changement climatique (CC) et les mesures à prendre pour s'y adapter, atténuer ses effets et ne plus compromettre la sécurité alimentaire ont été renforcés. Plus de 200 spécialistes de 16 pays ont renforcé leurs capacités dans des stratégies d'adaptation au CC. On a également réussi à accroître la participation des délégations du secteur agricole de divers pays membres aux négociations internationales sur le CC.
- Conjointement à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'IICA a présenté le rapport « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques: un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes en 2014 », qui est venu s'ajouter aux quelque 50 publications techniques mises à disposition du public sur www.iica.int.
- L'IICA a diffusé une grande quantité de méthodologies pour évaluer l'impact des politiques publiques, analyser le niveau d'intégration des marchés, promouvoir la gestion de la connaissance et identifier les produits avec un grand potentiel commercial et des goulets d'étranglement dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'action institutionnelle a été favorisée par un travail proche avec des partenaires stratégiques, comme la FAO, el FIDA, la CEPAL, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les Nations Unies, divers centres internationaux et agences d'Espagne, de Finlande, de Suisse, du Canada et de l'UE.

En ce qui concerne les organes gouvernementaux, la Trente-troisième Réunion ordinaire du Comité exécutif a été tenue à Mexico, D.F. De même, la Dix-septième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA) ainsi que la Rencontre 2013 des ministres de l'Agriculture ont été tenues à Buenos Aires, Argentine, le thème central était « Eau, aliment pour la terre » et l'Institut a réussi à obtenir un consensus au sujet d'un document dans lequel étaient présentés les principaux défis pour améliorer la productivité de l'eau dans l'agriculture.

En ce qui concerne la gestion corporative, en dépit du fait que les apports économiques des pays aient été maintenus sans augmentation, les résultats obtenus dans ce domaine ont été fortement satisfaisants, ceci étant le résultat de la gestion stricte, équitable et transparente des ressources disponibles. La viabilité financière et opérationnelle de l'Institut a pu être maintenue, ce qui a généré plus de sécurité dans la prestation des services de coopération technique. D'une autre partie, on a pu obtenir que le taux institutionnel net (TIN) grâce auquel on peut récupérer les coûts indirects générés par l'administration de projets financés par des ressources externes, atteigne une moyenne de 7%. Enfin, l'IICA a mis en marche de nouveaux systèmes de gestion pour la programmation, le suivi et la gestion des ressources humaines, en rendant plus efficaces ses opérations continentales. En matière financière et comptable, le système « SAP » a été mis en place à 100% à l'Institut, obtenant plus de sécurité, de souplesse et d'efficience dans la gestion des ressources.

4.3 COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Le Comité juridique interaméricain (CJI) est l'un des organes au moyen duquel l'OEA atteint ses buts (Article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte définit sa composition, ses attributions et ses fonctions de la manière suivante: il fait office d'organe consultatif de l'Organisation en matière juridique, facilite le développement progressif et la codification du droit international et étudie les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en vue du développement du Continent américain.

Durant la période couverte par le présent rapport, le CJI était composé des membres suivants: Joao Clemente Baena Soares (Brésil, Président), Fabián Novak Talavera (Pérou, Vice-président), Ana Elizabeth Villalta Vizcarra (El Salvador), David P. Stewart (États-Unis), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Freddy Castillo Castellanos (Venezuela), Miguel Aníbal Pichardo Olivier (République dominicaine), Fernando Gómez Mont Urueta (Mexique), Jose Luis Moreno (Équateur), Carlos Mata Prates (Uruguay) et Gélin Imanès Collot (Haïti, élu par l'Assemblée générale réunie à Cochabamba, en juin 2012). Les services de secrétariat et d'appui technique au Comité juridique ont été fournis par les fonctionnaires du Département du droit international du Secrétariat aux questions juridiques.

En 2013, le Comité juridique interaméricain (CJI) a tenu ses 82^e et 83^e sessions ordinaires à son siège, Rio de Janeiro, Brésil, au cours des mois de mars et d'août et il a adopté trois rapports: « Orientation sexuelle, identité et expression de genre » (CJI/doc.417/12 rev.2 corr.1); « Protection des biens culturels en cas de conflit armé » (CJI/doc.403/12 rev.5); « Coopération judiciaire interaméricaine » (CJI/doc.428/13 rev.1).

Le CJI a établi quatre bureaux de rapporteurs chargés d'examiner de nouveaux mandats: élaboration de la Loi-type sur la protection des données personnelles (mandat émané de la résolution AG/RES. 2811 (XLIII-O/13) de l'Assemblée générale); responsabilité sociale des entreprises dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement dans les Amériques; des alternatives pour la réglementation de l'utilisation de psychotropes et de stupéfiants, ainsi que pour la prévention de la pharmacodépendance; des directives générales pour la gestion migratoire dans les relations bilatérales. Le CJI a décidé de poursuivre le traitement des thèmes suivants: orientation sexuelle, identité et expression de genre; des directives générales pour l'intégration frontalière; l'immunité des États et des organisations internationales; les reçus douaniers électroniques pour les produits agricoles et la coopération judiciaire interaméricaine.

Au cours de 2013, le CJI a tenu des rencontres avec des membres de la Commission du droit international de l'ONU et de l'Union Africaine; le Bureau pour la prévention du génocide et le Bureau pour la responsabilité de protéger des Nations Unies; la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits; l'Institut fédéral d'accès à l'information et de protection des données du Mexique (IFAI); la Commission et la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Conjointement avec le Département de droit international, le CJI a également organisé le cours de droit international entre le 5 et le 23 août 2013, une activité en existence depuis quarante ans. 20 boursiers financés par l'Organisation ont suivi le cours, ils venaient de divers pays du Continent. 13 autres participants, tant nationaux qu'étrangers, ont financé leur participation au cours.

4.4 FONDATION PANAMÉRICAINNE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif, qui mène ses activités dans le cadre d'un accord de coopération avec l'Organisation des États Américains afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général de l'OEA est le Président de son Conseil directeur qui est composé de 18 dirigeants du secteur privé, originaires de divers pays du Continent américain. Le Président de la Fondation est M. Frank Gomez, et les Vice-présidents sont M. Frank Kanayet Yepes, de Colombie, et M. Réginald Boulos, d'Haïti. Le Directeur exécutif est M. John Sanbrailo et la Directrice exécutive adjointe Judith Hermanson. Tous les membres du Conseil

directeur le sont à titre bénévole. Ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

La mission de la FUPAD consiste à encourager le développement intégral des personnes les plus défavorisées d'Amérique latine et des Caraïbes dans le but de « créer un Continent où chacun a sa chance ». Elle réalise cette tâche au moyen d'alliances avec des organisations privées, publiques et à but non lucratif qui appuient les priorités de l'OEA. L'un des objectifs les plus importants de la Fondation est de renforcer la société civile afin d'appuyer la Charte démocratique interaméricaine. Pour exécuter sa mission, la FUPAD reçoit des dons d'entreprises, de personnes solidaires, de groupes civiques, de gouvernements membres de l'OEA, de donateurs bilatéraux et d'organismes internationaux comme USAID, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Croix-Rouge et le Fonds Clinton-Bush pour Haïti, entre autres.

Au cours de 2013, in financement a été mobilisé pour des programmes de développement en faveur de plus de 8 millions de personnes dans 23 pays, par le biais de projets de création d'emplois, de formation technique, de développement agricole, de développement communautaire, de renforcement de la société civile, de protection des droits de l'homme et d'aide aux victimes de crises humanitaires. De même, la FUPAD a été active dans la gestion de ressources pour des projets appuyés par l'OEA dans différents pays, en utilisant les contributions de divers donateurs publics et privés.

En étroite coordination avec l'OEA, la FUPAD a répondu au tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti avec des activités qui ont été prioritaires durant les années 2011 et 2012. La Fondation a été désignée par l'OEA pour diriger la gestion des ressources et acheminer celles-ci vers les sinistrés de Port-au-Prince et des environs, en collaboration avec les ministères et avec d'autres entités haïtiennes. Les principales activités réalisées en Haïti concernent la réparation de logements, l'évacuation des décombres, la reconstruction urbaine intégrale, le développement communautaire et l'encouragement de la participation et de la démocratie locale, la protection des droits de la personne, le soutien à la lutte contre la violence communautaire et le financement de petites et moyennes entreprises. Au cours de 2013, des donations ont été faites pour une valeur supérieure à EU\$15 millions dans ce pays.

Pour apporter une réponse à la crise humanitaire que constitue le déplacement de la population colombienne et appuyer la Loi sur les victimes de ce pays, la FUPAD a continué d'élargir la portée de ses programmes dans le but d'appuyer les personnes déplacées, les personnes d'ascendance africaine, les autochtones, les jeunes à risques et d'autres groupes vulnérables. En collaboration avec des organisations locales, ce programme offre des activités génératrices de revenus, de la formation technique, des services communautaires et un renforcement institutionnel. De même, elle a continué d'exécuter une initiative novatrice intitulée « Stratégie de coopération Sud-Sud », par l'intermédiaire de l'OEA, qui apporte l'assistance technique de la Colombie aux pays du Bassin des Caraïbes. De même, par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Ministère des affaires étrangères, elle a lancé un nouveau programme pour lutter contre le recrutement forcé de jeunes par des groupes criminels, dénommé « Plan intégral pour la promotion des enfants et des adolescents qui ont leur chance » (PIP). En Colombie, la FUPAD a décaissé plus d'EU\$ 40 millions en 2013.

La FUPAD a continué d'épauler les ONG non partisans, en sa qualité d'instrument interaméricain de rénovation des valeurs et principes démocratiques. La Fondation continue également de mettre en œuvre des projets de responsabilité sociale des entreprises dans plusieurs pays de la région. Ces projets favorisent le versement de contributions plus

importantes pour des projets de développement intégré et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles. En 2013, par l'intermédiaire de son programme de dons en nature, la FUPAD a envoyé du matériel médical, des médicaments, des outils, des ordinateurs et des équipements d'urgence en Argentine, en Colombie, au Chili, à Cuba, en République dominicaine, à El Salvador, en Haïti, au Mexique, au Suriname et en Uruguay, représentant un montant total d'EU\$6,2 millions. Des dons supplémentaires ont été effectués en faveur d'organisations non gouvernementales dans des pays comme l'Argentine, le Chili, Cuba, l'Équateur, le Honduras et le Venezuela.

Avec la participation de fonctionnaires de l'OEA, le Conseil directeur de la Fondation a tenu plusieurs réunions au cours de l'année 2013 dans le but de collecter des fonds afin d'aider les sinistrés haïtiens et ceux d'autres pays qui ont été touchés par des catastrophes naturelles. De même le Directeur exécutif et des fonctionnaires de la Fondation ont participé à diverses réunions de comités de l'OEA, comme le Comité interaméricain pour la réduction des catastrophes naturelles, le Groupe d'amis d'Haïti, à diverses manifestations de la société civile de la région ainsi qu'à des groupements de la diaspora intéressés à appuyer des projets de développement dans leurs pays respectifs.

La FUPAD a approuvé un nouveau plan stratégique 2013-2017 pour mobiliser jusqu'à EU\$250 millions. Dans le Plan antérieur (2008-2012), la FUPAD avait déboursé EU\$262 millions dans 29 pays en appui au Système interaméricain, en renforçant le rôle de la société civile et le secteur privé pour accroître le développement intégré dans les pays membres de l'OEA. La Fondation continue d'encourager la responsabilité sociale des entreprises, en tant que mécanisme propre à accroître le financement de projets de développement social et la prestation de services à un plus grand nombre de victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ

L'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), créée en 1902 par la deuxième Conférence internationale des États Américains, est l'organisme spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional pour les Amériques de l'Organisation mondiale de la Santé. L'OPS a pour mission de « diriger les initiatives de collaboration stratégiques entre les États Membres et autres associés pour promouvoir l'équité dans le domaine de la santé, combattre les maladies, améliorer la qualité et la durée de vie des peuples des Amériques ».

L'OPS exerce ses activités fonctionne en conformité avec les mandats de sa constitution et des résolutions adoptées par les autorités sanitaires de ses États Membres au cours des réunions de ses organes directeurs: le Conseil directeur (qui se réunit chaque année) et la Conférence sanitaire panaméricaine (qui se réunit tous les cinq ans) et le Comité exécutif (qui se réunit deux fois par an).

En janvier 2013, l'OPS a nommé le Dr. Carissa F. Étienne, originaire de la Dominique, au poste de Directrice. Le Dr. Étienne a introduit une nouvelle structure organique qui cherche à replacer l'OPS comme une organisation souple, transparente et réceptive, tout en renforçant la synergie et la complémentarité des programmes techniques de base de l'Organisation. Le Dr. Étienne a établi quatre priorités pour la coopération technique de l'OPS et la promotion de la santé publique: réduire les inégalités en matière de santé, renforcer les systèmes de santé, traiter les déterminants sociaux et environnementaux de la santé, obtenir une couverture de santé universelle. Conjointement à un engagement continu relativement aux maladies transmissibles et non transmissibles, des approches multisectorielles et des activités de collaboration, les

nouvelles priorités ont été incorporées au Plan stratégique de l'OPS approuvé par le 52^e Conseil directeur en octobre 2013.

La coopération technique de l'OPS a contribué à plusieurs réalisations régionales dans le domaine de la santé publique en 2013. Mentionnons, entre autres, la vérification de l'élimination de l'onchocercose en Colombie (le premier pays au monde à éliminer cette maladie); l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur la lutte antitabac en Jamaïque; le début des activités de l'Organisme de santé publique des Caraïbes (CARPHA); la signature de la Déclaration de Panama, conjointement à la promesse de mettre fin à tous les décès évitables chez les mères et les enfants d'ici 2035; un consensus clair entre les États membres de l'OPS pour obtenir une couverture de santé universelle; des engagements de la part des autorités sanitaires de réduire le nombre de décès dus à des maladies non transmissibles et de promouvoir l'égalité d'accès aux services de santé pour les personnes homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles.

Quelques-uns des aspects saillants des activités concrètes de coopération technique réalisées par l'OPS en 2013 sont la promotion et la coordination régionale de la 11^e Semaine de la vaccination dans les Amériques, organisée chaque année; l'établissement d'un nouveau consortium SaltSmart pour encourager la réduction de la consommation de sel et prévenir, de cette manière, l'hypertension; la formulation d'une législation type sur la santé reproductive et la maternité sans risque; le lancement d'un processus d'élaboration d'une feuille de route régionale pour avancer vers une couverture universelle en matière de santé dans le Continent américain. L'OPS a également publié des rapports sur la violence contre les femmes, le cancer dans la Région des Amériques, le traitement antirétroviral, la prise en charge intégrée des maladies non transmissibles, la sécurité routière, les systèmes de santé mentale et la sécurité radiologique, entre autres.

Parmi les activités de collaboration de l'OPS avec l'Organisation des États Américains en 2013, il y a la signature d'un mémorandum d'entente, en mai 2012, pour coopérer à la réduction de la demande de drogues dans les États membres de l'OPS et de l'OEA. En outre, la Directrice de l'OPS a assisté à la 42^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, a présenté son rapport annuel pour l'année 2011 au Conseil permanent de l'OEA (mars 2012) et a informé les représentants permanents près l'OEA de la 28^e Conférence sanitaire panaméricaine.

4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (Cuba, 1928), l'IPGH fournit une coopération technique aux États membres, diffuse au niveau international des publications et des activités scientifiques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique. L'Institut répond à la demande de la communauté scientifique dans sa tâche d'interprétation du territoire, à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision continentale. Ses activités obéissent aux mandats qui émanent de son Statut organique, des résolutions de son Conseil directeur et de la Réunion des autorités et sont conformes au « Programme panaméricain de l'IPGH pour la période 2010-2020 » (résolution n^o 4, Équateur, 2009).

- **Situation financière en 2013**

Les revenus de l'IPGH sont limités car ils dépendent directement des cotisations de soutien versées par les États membres, ces dernières étant restées inchangées depuis 1996. Toutefois,

il possède un Fonds opérationnel sain qui constitue un soutien pour l'Institut et lui permet de s'acquitter de ses obligations à court terme.

- **Département de l'assistance technique**

Le Conseil directeur (Argentine, 2012) a approuvé un programme d'assistance technique composé de 22 projets qui, avec les fonds de contrepartie, s'est élevé à EU\$695.633. En outre, l'IPGH a consolidé de multiples initiatives de renforcement des capacités, de développements technologiques et d'innovations, et il convient de souligner en particulier les résultats obtenus avec les activités suivantes:

- *Renforcement des capacités des systèmes de référence (SIRGAS)*
- *Initiative d'intégration des données géospatiales pour l'Amérique centrale*
- *Programme CAF-IPGH-GeoSUR, le Réseau géospatial d'Amérique latine*
- *Impact de la mondialisation dans le paysage rural*
- *Réseau ibéro-américain d'infrastructures d'informations géographiques (R3IGeo)*
- *Plan d'action conjoint pour le développement de l'infrastructure des données spatiales des Amériques*

- **Département des publications**

20 titres ont été publiés dans des domaines spécialisés. Il convient de mettre en évidence ici « Histoire comparée des femmes dans les Amériques », « Patrimoine culturel en Amérique: conservation, commerce et usage social » et « Amérique: la consolidation des Nations ».

- **Réunions et questions statutaires**

En 2013, l'IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, soit:

- 79^e Réunion des autorités (Mexico, D.F., les 13 et 14 juin)
- 80^e Réunion des autorités (Montevideo, Uruguay, 17 novembre)
- 20^e Assemblée générale (Montevideo, du 20 au 22 novembre)

31 résolutions ont été approuvées lors de la 20^e Assemblée générale. Le mandat de Santiago Borrero au poste de Secrétaire général a pris fin lors de cette Assemblée. Rodrigo Barriga été élu pour le remplacer pour la période 2014-2017.

5. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE

5.1 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN DEHORS DU SIÈGE

Janvier

- 11 - 13 Viña del Mar, Chili:
Deuxième Réunion du Conseil consultatif sur la sécurité citoyenne.
- 24 - 28 Santiago, Chili:
Ouverture du Quatrième des municipalités aéroportuaires.
1^{er} Sommet CELAC – UE
- 28 – 29 Bogota, Colombie:
Visite officielle - Appui au leadership latino-américain dans le débat sur les politiques contre les drogues, Dialogue interaméricain, Universidad de los Andes et CESED
- 31 – 1^{er} fév. Mexico, D.F., Mexique:
Visite officielle - Réunion avec le Président de la République
Réunion avec le ministre des Affaires étrangères de la République.

Février

- 18 - 21 Londres, Angleterre:
Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.
- 21 - 22 Paris, France:
Visite officielle - Groupe de discussion de haut niveau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

Mars

- 7 - 8 Caracas, Venezuela:
Visite officielle – Funérailles du Président Hugo Chávez Frías
- 8 - 9 Mexico, D.F., Mexique:
Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.
- 17 -20 Rome, Italie,
Visite officielle – Participation à la Messe inaugurale d'Asunción du Pape François

Avril

- 2 -4 Madrid, Espagne:

Visite officielle – Réunion avec le Président du gouvernement et autres autorités de haut niveau.

8 – 9 Palm Beach, Floride:
Forum stratégique de Palm Beach 2013

23 – 25 Lima, Pérou:
Forum économique mondial (FEM/WEF) – Amérique latine

Mai

8 – 10 Bridgetown, Barbade
Visite officielle - Forum sur le financement des campagnes dans les Caraïbes

16 – 17 Bogota, Colombie:
Visite officielle - Acte de remise du Rapport sur le problème des drogues dans les Amériques

23 – 25 Quito, Équateur:
Visite officielle – Prise de pouvoir présidentiel.

Juin

1 - 9 Ciudad de Guatemala:
Assemblée générale de l'OEA

10 -11 Montréal, Canada:
Forum économique international des Amériques. 19^e édition de la Conférence de Montréal

29 – 3 juillet Santiago, Chili:
Visite officielle - Présentation du Rapport « Le problème des drogues dans les Amériques » CEPAL

Juillet

3 -5 Port of Spain, Trinité-et-Tobago:
34^e Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM

7 - 8 New York, New York:
ONU – Dialogue sur les inégalités

21 -23 Montevideo, Uruguay:
Visite officielle – Présentation publique du Rapport « Le problème des drogues dans les Amériques »

23 – 25 Asunción, Paraguay:
Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

25 – 26 San Salvador, El Salvador:

Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

29 – 1^{er} août Londres, Angleterre:
Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.
Chatham House: Sécurité internationale. Le problème des drogues dans les Amériques.

Août

6 -8 New York, New York:
ONU – Conseil de sécurité des Nations Unies.

14 -16 Asunción, Paraguay:
Transmission des pouvoirs présidentiels.

30- 1 Sep. Riviera Maya, Mexique:
Troisième Réunion du Conseil consultatif -PNUD-
Thème Sécurité publique

Septembre

7 - 9 New York, New York:
Réunion de haut niveau Président AG/ONU

10 – 13 Rome, Italie:
Fondation Italianeuropei

23 – 26 New York, New York:
Assemblée générale de l'ONU

27 - 29 Mexico, D.F., Mexique:
Présentation du Rapport sur les drogues au Sénat
Réunion alternative latino-américaine

Novembre

13 - 15 La Paz, Bolivie:
Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

21 -23 Medellín, Colombie:
IV^e Réunion des ministres chargés de la sécurité publique MISPA

23 – 26 Mexico, D.F., Mexique:
Conseil des Conseils Conférence régionale des Amériques et la Réunion continentale des Conseils sur les relations internationales « L'avenir des Amériques dans la gouvernance mondiale » COMEXI

Séminaire international – La Convention de Belem Do Para: Première Réunion du Groupe d'experts régional sur les indicateurs d'exercice des droits de la femme.

Décembre

12

Bogota, Colombie:
Réunion CICAD 54

5.2 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE

Janvier

18/01/2013 Paramaribo, Suriname: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Février

03/02/2013 Ciudad de Guatemala, Guatemala: Préparatifs de l'Assemblée générale

20/02/2013 Ciudad de Guatemala, Guatemala: Modèle dominicain du Système interaméricain (MODOSI)

Mars

14/03/2013 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

16/03/2013 Kingston, Jamaïque: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Avril

14/04/2013 Belize City, Belize: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

23/04/2013 Nassau, Bahamas: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

24/04/2013 Bridgetown, Barbade: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

30/04/2013 Saint George's, Grenada: Visite officielle pour des réunions avec les hautes autorités du gouvernement

Mai

02/05/2013 Paramaribo, Suriname: Lancement du Projet Développement de la jeunesse et justice des mineurs – Marquage des armes à feu

04/05/2013 La Antigua, Guatemala: Préparatifs de l'Assemblée générale

09/05/2013 Port-au-Prince, Haïti: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

25/05/2013 Bruxelles, Belgique: Troisième Réunion de haut niveau sur le dialogue interrégional sur la démocratie, Commission européenne

29/05/2013 Ciudad de Guatemala, Guatemala: Rencontre des PDG SICA-CARICOM

31/05/2013 La Antigua, Guatemala: Assemblée générale de l'OEA

Juillet

03/07/2013 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: XXXIV^e Réunion ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de la CARICOM

24/07/2013 Key Biscayne, Floride: Réunion du Conseil des entreprises de l'Amérique latine (CEAL)

Août

06/08/2013 Bridgetown, Barbade: Sécurité alimentaire

09/08/2013 Saint George's, Grenade: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Septembre

04/09/2013 San Pedro Sula, Honduras: Réunion ministérielle du tourisme

05/09/2013 San Salvador, El Salvador: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

08/09/2013 Port-au-Prince, Haïti: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

11/09/2013 Cali, Colombie: Sommet mondial des maires et mandataires d'ascendance africaine

15/09/2013 Medellín, Colombie: 88^e Réunion ordinaire du Conseil directeur de l'IIN

24/09/2013 New York, NY: Réunions parallèles sur Haïti en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies

Octobre

- 02/10/2013 Panama, Panama: VII^e Forum sur la compétitivité des Amériques
- 08/10/2013 Palm Beach, Aruba: Forum sur l'énergie renouvelable des Caraïbes
- 14/10/2013 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: Lancement de Virtual Educa
- 16/10/2013 Paramaribo, Suriname: Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Novembre

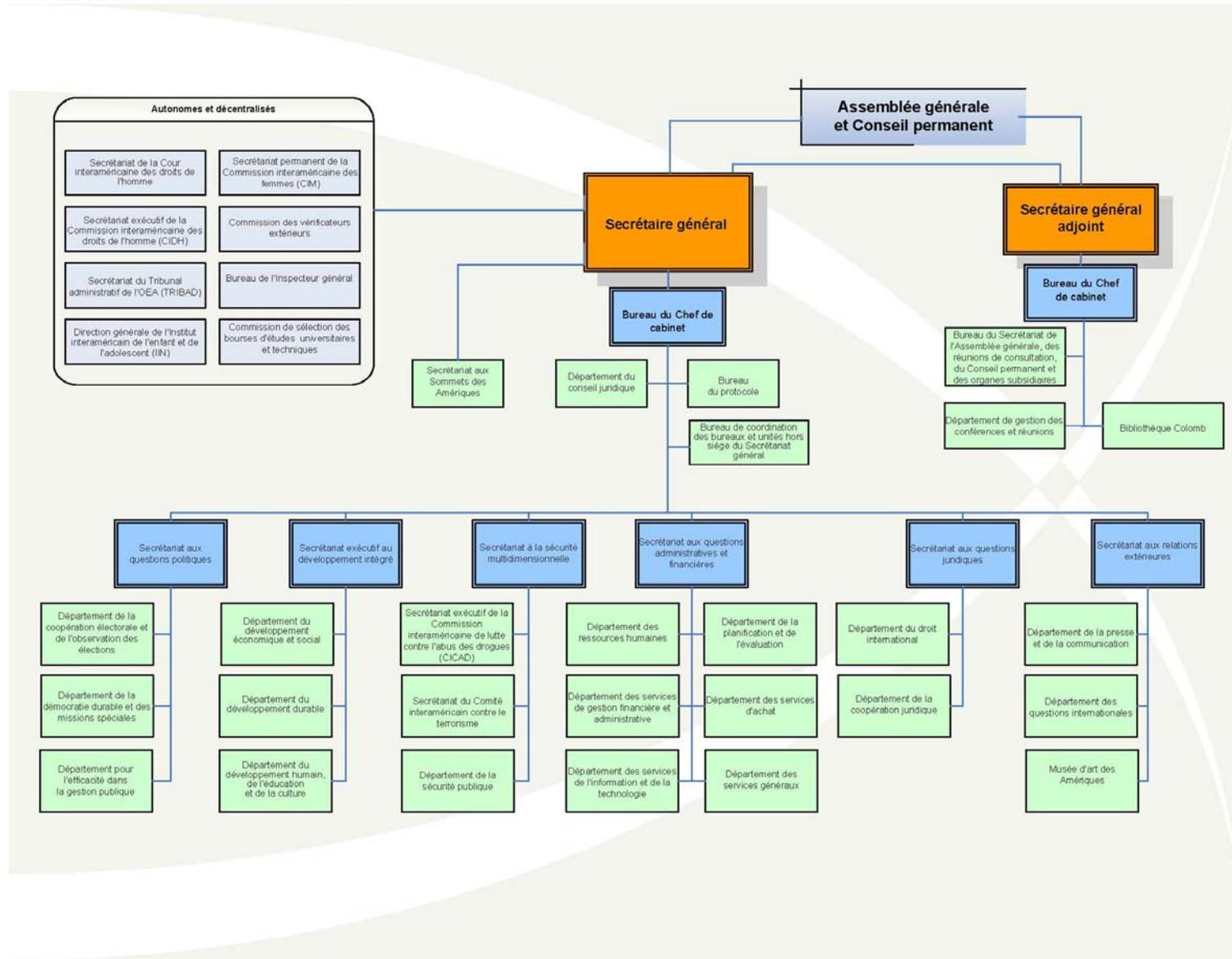
- 06/11/2013 Saint George's, Grenade: Stratégie des Caraïbes sur la gestion de la dette
- 10/11/2013 Brasilia, Brésil: III^e Dialogue interaméricain des hautes autorités des micro, petites et moyennes entreprises

Décembre

- 03/12/2013 Bruxelles, Belgique: Conférence de haut niveau sur la gestion des crises internationales complexes

ANNEXES

ANNEXE A: ORGANIGRAMME



ANNEXE B: ÉTAT FINANCIER DE L'OEA

Tableau 1

État consolidé des actifs, passifs et soldes des fonds
 Au 31 décembre 2013 et montants de 2012 aux fins de comparaison
 Préliminaire et non soumis à la vérification
 (en milliers de dollars des États-Unis)

| | Fonds ordinaire | FEMCIDI | Fonds spécifiques | Fonds de service | Élimination des opérations entre fonds ^(A) | Consolidé | |
|--|-----------------|---------|-------------------|------------------|---|-----------|---------|
| | | | | | | 2013 | 2012 |
| Actifs | | | | | | | |
| Encaisse et dépôts dans le Fonds de trésorerie de l'OEA | 8,341 | 8,648 | 86,564 | 8,288 | - | 111,841 | 106,148 |
| Quotes-parts/annonces de contributions à percevoir | 1,983 | - | - | - | - | 1,983 | 4,850 |
| Moins: Provision pour quotes-parts/annonces de contributions à percevoir | (1,983) | - | - | - | - | (1,983) | (4,850) |
| Frais différés liés à des affectations d'exercices ultérieurs (B) | 5,703 | - | - | - | - | 5,703 | 5,703 |
| Frais différés liés à des affectations d'exercices ultérieurs (bourses d'études) (C) | 2,220 | - | - | - | (2,220) | - | - |
| Créances contre le Fonds ordinaire (C) | - | - | 2,220 | - | (2,220) | - | - |
| Avances aux employés et autres effets à percevoir | 452 | - | - | 55 | - | 507 | 465 |
| Investissement dans le Fonds des immobilisations | 50,117 | - | - | - | - | 50,117 | 51,470 |
| Total des actifs | 66,833 | 8,648 | 88,784 | 8,343 | (4,440) | 168,168 | 163,786 |
| Passifs et soldes des fonds | | | | | | | |
| Obligations non décaissées | 1,271 | 149 | 12,203 | 2,110 | - | 15,733 | 16,064 |
| Quotes-parts/annonces de contributions versées d'avance | 7,520 | - | - | - | - | 7,520 | 6,780 |
| Crédits devant être reportés à des exercices ultérieurs (B) | 5,703 | - | - | - | - | 5,703 | 5,703 |
| Crédits devant être reportés à des exercices ultérieurs (bourses d'études) (C) | - | - | 2,220 | - | (2,220) | - | - |
| Effets à payer au Fonds d'investissement - Programme des bourses d'études de l'OEA (C) | 2,220 | - | - | - | (2,220) | - | - |
| Effets à payer et autres passifs | 109 | 157 | 2,289 | 776 | - | 3,331 | 11,241 |
| Provision pour paiement des indemnités de départ | 588 | - | 6 | 3,419 | - | 4,013 | 3,901 |
| Effets payables à vue | 20,800 | - | - | - | - | 20,800 | 21,330 |
| Total des passifs | 38,211 | 306 | 16,718 | 6,305 | (4,440) | 57,100 | 65,019 |
| Soldes des fonds | | | | | | | |
| Sous-fonds de réserve non soumis à restrictions | (695) | - | - | - | - | (695) | (4,754) |
| Solde du Fonds | - | 8,342 | 72,066 | 2,038 | - | 82,446 | 73,381 |
| Total du solde des fonds | (695) | 8,342 | 72,066 | 2,038 | - | 81,751 | 68,627 |
| Patrimoine en immobilisations soumis à restrictions | 29,317 | - | - | - | - | 29,317 | 30,140 |
| Total des passifs et des soldes des fonds | 66,833 | 8,648 | 88,784 | 8,343 | (4,440) | 168,168 | 163,786 |

(A) Inclut le compte de remboursement d'impôts

(B) Valeur actuelle des annuités de l'OEA (paiements à vie aux anciens Secrétaires généraux et Secrétaires généraux adjoints).

(C) Solde du prêt temporaire du Fonds ordinaire au Fonds d'investissement pour les programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, qui sera remboursé par versements annuels jusqu'en 2016 conformément à la résolution CEPCIDI/RES.187/11.

Tableau no 2

État consolidé des variations des soldes des fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et montants de 2012 aux fins de comparaison

Preliminaire et non soumis à la vérification

(en milliers de dollars des États-Unis)

| | Fonds ordinaire | FEMCIDI | Fonds spécifiques | Fonds de service ^(A) | Élimination des opérations entre fonds | Consolidé | |
|--|----------------------|---------|-----------------------|---------------------------------|--|-----------|---------|
| | | | | | | 2013 | 2012 |
| Augmentations | | | | | | | |
| Recouvrement des quotes-parts/annonces de contribu | 83,972 | 902 | - | - | - | 84,874 | 79,810 |
| Moins: crédit pour paiement ponctuel | (337) | - | - | - | - | (337) | (422) |
| Contributions | - | - | 68,408 | - | - | 68,408 | 64,938 |
| Remboursement d'impôts | - | - | - | 7,714 | - | 7,714 | 3,733 |
| Virements | - | - | 871 | 5,295 | (6,166) | - | 198 |
| Intérêts | 69 | 36 | 379 | 5 | - | 489 | 1,158 |
| Contributions pour appui administratif et technique | 2,047 | - | - | 7,033 | (9,080) | 0 | - |
| Loyers | 500 | - | 6 | 2,421 | (500) | 2,427 | 2,288 |
| Réapprovisionnement du Fonds de réserve | 500 | - | - | - | (500) | - | - |
| Autres revenus et remboursements | 726 | 28 | 429 | 3,540 | (2,125) | 2,598 | 3,198 |
| Total des augmentations | 87,477 | 966 | 70,093 | 26,008 | (18,371) | 166,173 | 154,901 |
| Diminutions | | | | | | | |
| Dépenses et obligations | 83,418 | 848 | 61,252 ^(B) | 16,088 ^(B) | (16,012) | 145,594 | 148,482 |
| Remboursement d'impôts | - | - | - | 4,659 | - | 4,659 | 7,189 |
| Virements | - | - | 1,473 | 2,168 | (2,359) | 1,282 | 344 |
| Remboursements aux donateurs | - | - | 1,514 | - | - | 1,514 | 1,612 |
| Revue Américas | - | - | - | - | - | - | 119 |
| Total des diminutions | 83,418 | 848 | 64,239 | 22,915 | (18,371) | 153,049 | 157,746 |
| Augmentation (diminution) nette durant l'exercice | 4,059 | 118 | 5,854 | 3,093 | - | 13,124 | (2,845) |
| Solde du fonds en début d'exercice | (4,754) | 8,224 | 66,212 | (1,055) | - | 68,627 | 71,472 |
| Solde du fonds en fin d'exercice | (695) ^(C) | 8,342 | 72,066 | 2,038 | - | 81,751 | 68,627 |

(A) Inclut le compte de remboursement d'impôts

(B) L'exécution nette comprend les dépenses de 2013 plus les obligations de 2012 moins les obligations dont le solde résulte d'exercices antérieurs.

(C) Montant couvert par les quotes-parts à percevoir des États membres, lesquelles s'élèvent à EU\$ 1.983.000. En janvier 2014 a été reçu un paiement de EU\$ 175.000.

VENTILATION PAR CHAPITRE DES DÉPENSES ET OBLIGATIONS DU FONDS ORDINAIRE
 Pour l'année clôturée le 31 décembre 2013
 (en milliers de dollars EU)

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------------|---------------------|
| Bureau du Secrétaire général | \$ 3,699.25 | \$ 3,868.43 |
| Bureau du Secrétaire général adjoint | 3,841.61 | 3,810.48 |
| Organismes principaux et spécialisés | 9,906.60 | 9,048.35 |
| Autres entités et dépendances | 1,460.22 | 1,571.38 |
| Secrétariat aux questions juridiques | 2,328.76 | 2,273.27 |
| Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle | 4,024.62 | 3,748.91 |
| Secrétariat aux questions politiques | 4,047.85 | 4,142.21 |
| Secrétariat exécutif au développement intégré | 13,033.93 | 13,685.73 |
| Secrétariat aux relations extérieures | 3,001.52 | 3,785.95 |
| Secrétariat aux questions administratives et financières | 10,047.79 | 10,570.56 |
| Infrastructue de base et dépenses communes | 14,146.35 | 12,745.10 |
| Gestion des conférences et des réunions | 5,428.91 | 5,573.40 |
| Bureaux et unités du Secrétariat général dans les États membres | 7,131.71 | 7,627.27 |
| Organes de supervision de la gestion | 1,319.34 | 1,064.12 |
| TOTAL | \$ 83,418.46 | \$ 83,515.16 |

PROGRAMME-BUDGET: VENTILATION PAR CHAPITRE

